

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2013

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. Jean-Robert Lord..... 3
Mme Christelle Proulx Cormier et M. Victor Balsis - Comité citoyen du parc Bellerive 7
M. Normand Parisien..... 17
Mme Louise Harel et M. François Robillard - Vision Montréal 28
Mme Monique Thibault..... 43
M. Raphaël Thibault-Gobeil..... 57
M. Daniel Chartier..... 73
M. Stephen Moore 83
M. Kevin Grégoire..... 94

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Bonsoir et bienvenue à cette première séance
d'audition des mémoires de la consultation publique qui est menée actuellement sur le *Plan de*
protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal. Je m'appelle Louise Roy, je suis présidente de
l'Office de consultation publique de Montréal et j'assume également la présidence de cette
10 consultation. Je voudrais saluer les gens de la Ville qui sont là, monsieur Robillard. Bonsoir,
Monsieur Robillard!

 Alors si vous me le permettez, pour ceux qui ne les connaîtraient pas, je vais vous
présenter mes collègues. À ma droite, Viateur Chénard. Monsieur Chénard est avocat spécialisé
en droit immobilier. Il a été membre pendant plusieurs années d'un grand bureau montréalais qui
15 travaillait justement dans ce domaine-là et il est avec nous à l'Office depuis 2009. À ma gauche,
Bruno Bergeron, qui est urbaniste d'expérience en particulier dans le domaine municipal. Monsieur
Bergeron a été, en outre, président de l'Ordre des urbanistes du Québec. Nous sommes appuyés
dans nos travaux par Richard Brunelle, qui est secrétaire de commission et par Stéphanie Wells
qui est analyste.

20 Donc la première partie de cette consultation publique qui en était une d'information a eu
lieu les 22, 23 et 29 janvier dernier. Nous avons tenu, comme peut-être plusieurs d'entre vous le
savez déjà, trois forums thématiques sur le projet de plan qui nous est présenté par la Ville de
Montréal. Ces forums ont connu une bonne participation du public, soit en salle ou bien sur le web,
25 parce que justement les séances étaient webdiffusées, on a eu un bon succès aussi au niveau du
questionnaire qui est en ligne; on avait dépassé le 1 150 maintenant questionnaires remplis.

 La deuxième partie de la consultation débute maintenant. Ces séances de consultation
publique ont pour but de vous permettre d'exprimer votre opinion sur le projet qui est devant nous,
30 d'émettre vos commentaires et de faire part de vos analyses.

35 Nous aurons trois séances d'audition des opinions et donc nous commençons ce soir. Il y en aura deux autres demain : une première en après-midi et une deuxième en soirée. On entendra plus de 25 personnes ou organismes et la commission a reçu aussi une dizaine de mémoires sans présentation orale. Comme d'habitude, les séances sont enregistrées et leur transcription sera mise en ligne sur le site web de l'Office.

40 Alors la séance de ce soir se déroulera de la façon suivante. J'appellerai à tour de rôle dans l'ordre d'inscription les personnes ou les organismes qui ont fait part à l'avance de leur intention de présenter leur point de vue sur le projet. Et il y a un total de neuf présentations qui sont prévues pour ce soir.

45 Pour chacune des présentations, les intervenants disposeront au total de 20 minutes pour exposer, résumer leur opinion et pour échanger avec la commission. Donc c'est vraiment tout ça ensemble qui constitue le temps qui est alloué. Compte tenu du grand nombre d'interventions, permettez-moi de respecter l'horaire avec vous, puisque c'est important pour les uns et les autres qu'on puisse aussi les entendre à l'heure prévue.

50 À la fin de la dernière séance demain soir, j'inviterai les représentants de la Ville à utiliser, s'ils le jugent à propos, leur droit de rectification à l'égard des mémoires présentés. Je rappelle que ce droit est limité; il donne la possibilité de rectifier les faits ou des informations jugées erronées mais sans engager de débat de quelque nature que ce soit sur les positions exprimées.

55 Notre mandat, je le rappelle, porte sur l'ensemble du projet de *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*. Nous devons formuler des recommandations sur ce dossier et nous le ferons à partir des enjeux que vous avez soulevés, des préoccupations que vous allez exprimer, des recommandations que vous allez formuler et aussi à partir de l'analyse que nous en ferons.

60 Alors la parole maintenant, elle est à vous. Et sans plus tarder, j'inviterais monsieur Jean-Robert Lord à venir nous présenter son mémoire. Bonsoir, Monsieur Lord!

M. JEAN-ROBERT LORD :

Bonsoir! Ça fait cinq ans que je travaille sur ce que j'ai, ça fait que juste dix minutes pour vous présenter ça, je vais essayer d'aller le plus clairement possible.

65

LA PRÉSIDENTE :

Vous pouvez prendre toute la période de vingt minutes aussi, si vous voulez. C'est à votre choix.

70

M. JEAN-ROBERT LORD :

O.K. Je suis diplômé en télécommunications, puis quand je parle de télécommunications, je sais de quoi je parle. J'ai un ami allemand qui m'a fait remarquer que les télécommunications actuelles se font de l'axe nord-sud, puis ça n'inclut pas nécessairement tous les pays, les villes qui sont familières l'une avec l'autre. Puis, moi j'ai décidé de travailler un côté est-ouest, si vous voulez, de la vision.

75

Ça fait que j'ai débuté, j'ai fait un voyage voilà vingt ans à Winnipeg, j'ai découvert des belles architectures ukrainiennes là-bas – j'ai reculé loin – mais j'ai décidé, j'ai pensé à comment mettre ça en valeur ces architectures ukrainiennes qu'on a au Canada, parce que ces gens-là ont un réseau de communication très développé.

80

Ça fait que j'ai travaillé aux chemins de fer et essayé d'implanter une mentalité entrepreneuriale dans le domaine du transport de marchandises mais ça n'a pas marché. Ensuite, je me suis orienté vers le tourisme et là, j'avais mis cette pensée-là d'Ukraine de côté, ça fait que là, j'ai repris cette idée-là, puis je me suis engagé sur le tourisme.

85

Je voulais vous dire ça, j'ai travaillé ça sur un site web, un site Internet que j'ai appelé *eucantravel* dans l'intention de faire voir mieux le Canada auprès des gens de l'Europe. Puis après ça, j'ai rencontré une amie russe qui m'a dit, elle, qu'elle voulait avoir une meilleure exposition de la Russie, exactement dans mon projet. Ça fait que j'ai intégré la Russie, puis j'ai présenté mon

90

95 produit à des gens de là-bas qui m'ont dit qu'ils ne connaissaient pas le Canada. Ça fait que j'ai été
chercher, si vous voulez, l'histoire du Canada à partir des Autochtones, l'histoire de l'Amérique à
partir des Autochtones. Mais tout ce travail-là mis ensemble, ça m'a poussé que le centre de mon
travail, c'est devenu être Montréal. Parce que c'est à Montréal que se sont développés les
premiers traitements. Le premier pouvoir, si vous voulez, de l'Europe s'est trouvé à Montréal.

100 Puis dans mon travail que j'ai rédigé pour vous, j'ai fait l'histoire des deux régions : de
l'Europe de l'Est, la Russie et du Canada, j'ai mélangé ça ensemble dans un même produit, si
vous voulez, deux histoires d'est en ouest. Puis – comment je voulais dire ça aussi – j'ai été
chercher surtout, comme je vous dis, j'ai pris l'histoire des Autochtones parce qu'on est
actuellement en territoire autochtone ici, le territoire des Mohawks si on peut dire, puis tout ça
ensemble, puis je me suis servi d'autres questions. En tout cas, c'est ça que mon travail en quoi
105 consiste. Puis actuellement, il y a un mouvement à travers les Autochtones qu'eux autres aussi, ils
veulent faire quelque chose. Ça fait que j'estime qu'à partir de mon travail, vous devriez être
capable d'arriver à quelque chose.

110 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

M. JEAN-ROBERT LORD :

115 C'est pour ça que je vous ai présenté ça.

LA PRÉSIDENTE :

On aurait une première question pour vous, Monsieur Lord.

120 **M. JEAN-ROBERT LORD :**

Allez-y, oui.

125 **LA PRÉSIDENTE :**

Je pense que c'est à la page 2 de votre texte, vous indiquez que pour vous, il serait important que le Vieux-Montréal puisse témoigner justement de l'histoire des Premières Nations ici au Québec.

130 **M. JEAN-ROBERT LORD :**

Oui.

135 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors est-ce que vous pourriez nous indiquer de façon un petit peu plus précise à quoi vous pensez? Est-ce qu'il y a des références que vous pouvez faire finalement, qui pourraient nous être utiles pour comprendre exactement ce que vous proposez?

140 **M. JEAN-ROBERT LORD :**

145 Oui, oui, effectivement. Il y a plusieurs – moi, dans mon document, j'ai fait, si vous voulez, un ordre chronologique des chefs amérindiens qui ont fait l'histoire du Canada. J'ai eu extrêmement de misère à le monter mais j'ai réussi à le faire. Puis ces gens-là ont débattu, ont eu souvent des causes pesantes à soutenir, puis ils les ont faites ici à Montréal. Ça fait qu'à ce point de vue-là, comme on dit, c'est dans leur territoire ici. Au début, Montréal, si vous voulez, c'était une zone de guerre. Ça fait que les chefs se sont souvent concentrés ici, puis Montréal - ça, j'ai fait une recherche sur l'internet à savoir si Montréal avait des monuments qui étaient partis de – qui étaient enregistrés auprès d'un organisme gouvernemental international, mais j'en ai pas trouvé. Parce

150 que c'est ça que je dis, comment ça s'appelle cet organisme-là, l'OCDE, je crois? Mais, en tout cas...

LA PRÉSIDENTE :

155 Vous soulignez, par exemple, la grande paix de Montréal.

M. JEAN-ROBERT LORD :

160 Oui, la grande paix de Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

165 Est-ce que vous avez des contacts avec des groupes ou avec des organisations qui, comme vous, pensent que le Vieux-Montréal devrait d'une manière ou d'une autre signaler l'histoire aussi des Premières Nations?

M. JEAN-ROBERT LORD :

170 Effectivement. Bien, des contacts, c'est parce que ces gens-là, les Autochtones, sont comme difficiles à approcher parce que c'est comme – si vous voulez, c'est des gens qui nous regardent de l'extérieur, puis on est comme sur leurs terres, puis nous autres on est comme des invités. Il y a le Centre Wampum que j'ai approché, la dame est très ouverte, Marie-Paule Simon, si je ne me trompe pas, son nom, elle est très – Mais il y a des gens que j'essaie de contacter comme l'Assemblée des Mohawks mais ils ne m'ont pas redonné de nouvelles. C'est ça.

175

LA PRÉSIDENTE :

180 Bien, écoutez, je pense que vous nous avez donné un document qui est assez complet sur le parcours que vous avez fait et que vous trouvez important aussi qu'on fasse. Nous, on en a pris connaissance. On va faire référence à votre suggestion entre autres de faire en sorte que le

Vieux-Montréal n'oublie pas l'histoire des Premières Nations qui a pu se passer ici autour du lieu de fondation. Et puis, je pense qu'à ce stade-ci, on peut vous remercier de votre contribution et vous dire que ce que vous nous avez remis va se retrouver sur le site internet de l'Office aussi.

185 **M. JEAN-ROBERT LORD :**

Merci infiniment. En tout cas, comme je vous dis, mon travail, j'ai essayé de le faire aussi – pas m'embarquer dans les détails mais essayé de le faire le plus clair et le plus une lecture rapide possible. Je ne veux pas vous indiquer pourquoi telle chose s'est passée mais je voulais indiquer des événements chronologiques précis, un document de référence.

190

LA PRÉSIDENTE :

Oui, c'est vrai. Merci infiniment.

195

M. JEAN-ROBERT LORD :

Bienvenue!

200 **LA PRÉSIDENTE :**

Maintenant, on inviterait madame Christelle Proulx Cormier et monsieur Victor Balsis, des gens du Comité citoyen du parc Bellerive. Bonsoir, Monsieur! Bonsoir, Madame!

205 **Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :**

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

210

Alors on vous écoute.

M. VICTOR BALSIS :

215 Bonsoir! Moi, Victor Balsis et Christelle Cormier, on est des membres du Comité du parc Bellerive. Je sais que quand on parle du parc Bellerive à Montréal, on pense toujours dans Hochelaga-Maisonneuve mais non, c'est bien dans Ville-Marie, un petit parc méconnu, plus que centenaire, qui est méconnu, à quelques mètres du Vieux-Montréal.

220 Alors je vais vous parler des objectifs et de la mission de notre comité. On veut faire du parc un point d'accès au fleuve Saint-Laurent, on a vu sur le fleuve. On veut mettre en œuvre des moyens pour faire du parc un endroit accessible, sécuritaire, accueillant et qui constitue un réel accès au fleuve. Et troisièmement faire connaître le parc Bellerive, augmenter son achalandage, rendre plus sécuritaires les accès, favoriser l'amélioration des installations et des aménagements, augmenter la superficie du parc et inscrire le parc dans un plus vaste projet de promenade verte et

225 bleue entre le Vieux-Port de Montréal et l'est de la Ville.

Maintenant, je vais céder la parole à Christelle.

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

230 Merci. Victor a présenté un petit peu la localisation du site. Donc c'est pour montrer comment ça s'inscrit dans une continuité par rapport au Vieux-Port puis Hochelaga sur le bord du fleuve Saint-Laurent. C'est séparé actuellement du fleuve par les installations du Port de Montréal, donc notamment des voies ferrées. Puis ça peut aider les gens à le situer, il y a les fameux *silos à m'lasse* qu'on appelle ici, qui ont été démolis cet été, qui sont juste du côté est du site.

235 Vous avez quelques photos pour montrer un petit peu les ambiances, les vues. Donc c'est vraiment un point de vue sur le fleuve. On voit les îles de Boucherville au large mais évidemment, cette vue-là, elle est bouchée partiellement par les containers du port. Puis c'est intéressant aussi comme point de vue sur les feux d'artifice, c'est bien connu comme lieu pour aller admirer les feux

240 d'artifice l'été.

245 Donc nous, c'est sûr que le document qui vous a été présenté, c'est le document de présentation du comité, donc du projet du comité de façon générale. Il y a quelques éléments qui concernent plus justement le lien avec le Vieux-Montréal. C'est là-dessus qu'on veut insister ce soir.

250 Donc nous, on croit que c'est vraiment en lien avec les thèmes que vous avez abordés durant le troisième forum, donc les priorités d'aménagement et la gouvernance. Donc ce qu'on suggère, c'est de définir une vision globale du site, puis par « site », on entend tous les abords du fleuve dans le sud de Montréal.

255 Donc on propose de considérer le redéveloppement du parc comme une partie d'un projet plus vaste de réappropriation des berges du cœur de Montréal, du canal Lachine jusqu'à Hochelaga, donc en passant par les îles Notre-Dame, Sainte-Hélène et le parc Bellerive et d'autres points d'intérêt du même ordre.

260 Donc depuis longtemps déjà, les quartiers Sainte-Marie et Saint-Jacques revendiquent un droit d'accès à l'eau par la création justement d'un corridor vert et bleu. D'importants efforts ont déjà été déployés dans les dernières années, on tient à le souligner, dont le réaménagement des berges dans le Vieux-Port de Montréal qui a vraiment contribué à dynamiser cette portion-là de la Ville, puis le parc linéaire le long de la Commune plus récemment, puis le canal Lachine aussi qui est vraiment devenu une destination touristique et un lieu de passage pour les résidents au quotidien.

265 Donc nous, ce qu'on propose, c'est de miser sur la continuité de ces projets-là dans l'espace, donc en venant créer le lien vers l'est notamment avec le parc Bellerive. Puis on tient aussi à souligner que l'aménagement de la plage urbaine du Quai de l'horloge par Claude Cormier dernièrement est la preuve que des aménagements ludiques sont stimulants et générateurs d'activités dans des endroits quelque peu délaissés. Donc nous, on fait un parallèle avec les
270 espaces qui sont entre le parc et le fleuve actuellement. Donc les espaces sous-utilisés par le Port de Montréal. Il y a des endroits qui ne sont pas utilisés du tout.

275 Donc l'idée, c'est de considérer le Vieux-Montréal comme une composante à part entière de la dynamique urbaine des Montréalais et éviter de l'enclaver. Donc en créant cette trame verte et bleue là, on trouve que c'est un des moyens de créer des liens avec les quartiers avoisinants.

280 En ce moment, c'est peut-être un petit peu ce qui manque. Le Vieux-Montréal, c'est beaucoup une destination pour les touristes, un peu moins pour les résidents. Les gens ne se l'approprient pas autant qu'ils pourraient le faire, selon nous. Donc la configuration des terrains appartenant au Port de Montréal, au ministère des Transports, aux compagnies ferroviaires, doit être envisagée justement dans une optique de réaménagement urbain intégré qui permet d'intégrer les quartiers avoisinants et qui est générateur d'une activité aux retombées positives pour les milieux de vie. Donc on parlera d'une appropriation des quais et de développer des partenariats avec les propriétaires de ces terrains-là.

285 La position du parc Bellerive dans cette optique-là est stratégique comme pointe focale d'une section à redévelopper dans le pôle est, si on veut, de cette promenade-là. Ça créerait un accès physique au fleuve via des terrains qui sont, comme je l'ai dit tout à l'heure, sous-utilisés.

290 Le quartier Sainte-Marie est, par ailleurs le seul quartier de l'arrondissement Ville-Marie qui n'a pas un lien fort avec l'eau, qui n'a pas d'accès direct au Vieux-Port. Donc on pense que ça serait une façon de venir connecter un quartier du centre-ville de Montréal, de l'arrondissement Ville-Marie, avec le Vieux-Port.

295 Sinon, on pense que toute cette vision de promenade verte et bleue peut aider Montréal à développer un projet fort pour le positionner sur la scène internationale aussi. On connaît bien des exemples comme le *High Line* à New York et le quartier *The Beaches* à Toronto, la *Promenade Samuel-de-Champlain* à Québec. C'est tous des projets qui ont réussi à attirer beaucoup l'attention à l'international, puis qui sont synonymes d'exemples aussi en matière de réappropriation des berges. Donc on pense que ça serait pertinent de créer un endroit où il est possible de déambuler
300 longuement aussi à Montréal dans des aménagements agréables sur le bord de l'eau.

305 Puis par rapport à ce point-là, on trouve ça un peu dommage que Montréal – c'est une île – mais qu'on ne le sente pas très bien. Donc on pense que ça serait un moyen en même temps de faire sentir ce côté insulaire aux visiteurs et aux résidents de Montréal. Le 375^e anniversaire de Montréal qui s'en vient représente une formidable opportunité pour développer un projet de cette envergure-là qui permettrait vraiment de redonner le fleuve aux Montréalais.

310 Donc vous voyez une petite illustration d'une hypothèse de trame verte et bleue. On a focussé évidemment sur le centre de la ville mais évidemment, ça pourrait s'étirer. Déjà dans l'ouest, le canal Lachine permet de faire le lien jusqu'à l'extrémité ouest presque de l'île, mais c'est ça, c'est du côté est finalement que ça s'effrite un peu. Donc on voit bien l'interaction entre la portion canal Lachine, la portion Vieux-Montréal qui sont déjà bien développées. Donc nous, on propose que le parc Bellerive, le parc Morgan puis, éventuellement jusqu'à la Promenade Bellerive
315 ou même jusqu'à Pointe-aux-Trembles, tout ça forme une vraie trame verte et bleue avec des points focaux un petit peu partout. Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

320 Merci beaucoup. Vous savez, c'est une des choses qu'on constate en faisant la compilation des questionnaires qu'on retrouve en ligne, les gens qui ont répondu aux questionnaires en ligne nous ont acheminé un message assez important sur le lien avec le fleuve, à travers le Vieux-Montréal mais ailleurs aussi. C'est une des constantes ça qu'on retrouve. Alors je vais laisser les premières questions à mon collègue, monsieur Bergeron.

325 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

330 Bonsoir! Je vous remercie énormément de votre contribution. J'ai, à la lecture de votre mémoire, trouvé particulièrement intéressante l'idée de la trame verte et bleue en bordure du fleuve, puis on se demandait, est-ce que des démarches ont déjà été entreprises par votre association auprès des instances municipales ou de l'arrondissement pour faire valoir ce projet-là?

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

335 Actuellement, le comité citoyen du parc Bellerive est vraiment un jeune comité – en fait, il a
été constitué seulement au printemps passé – et c'est suite à une série de forums citoyens et de
lieux de concertation et de réflexion dans le quartier Sainte-Marie et dans le quartier Saint-Jacques
aussi dans le Centre-Sud. Justement, durant toutes les dernières années, dans les discussions
avec les citoyens, avec les organismes, avec même les développeurs, les gens identifiaient
340 beaucoup ce besoin-là d'avoir une fenêtre sur le fleuve puis un accès, notamment via le parc
Bellerive.

Donc suite à toutes ces réflexions-là, le comité s'est réellement formé donc à la fin du
printemps 2012. Là, justement, vous avez vu le document qu'on a déposé, c'est le document
345 de présentation. Donc là, on est en train de définir le plan d'action suite à la production de ce
document-là qui est un peu plus justement général de présentation, puis une fois que le plan
d'action va être bien ficelé, évidemment que c'est l'intention du comité de faire des
représentations à différents niveaux pour proposer des projets concrets à court, moyen et long
termes.

350

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

J'aurais une autre question. Dans le plan où on voit le parc Bellerive situé dans son
contexte...

355

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Pouvez-vous le ramener?

360

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

Celui-là, oui. Alors on voit que le parc Bellerive s'inscrit quand même entre la rue Notre-
Dame et le fleuve mais qu'il est coupé du fleuve par les quais, les voies ferrées et tout ça. Donc

365 quand on parle d'une présence au bord du fleuve, est-ce que ça signifie que vous souhaiteriez qu'il y ait un agrandissement du parc à aller jusqu'au fleuve?

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

370 On a fait plusieurs réflexions à ce niveau-là au sein du comité, puis il y avait plusieurs idées qui sont ressorties. Ça reste à approfondir. Nos observations nous ont prouvé que – comme c'est écrit sur la diapo – il y a des espaces qui sont vraiment sous-utilisés au niveau du port. Ça fait que oui, il y a les voies ferrées, ça a créé une barrière évidente, puis les voies ferrées sont encore utilisées. Par contre, entre les voies ferrées et le fleuve, c'est des espaces bétonnés qui ne sont pas utilisés.

375 Donc il y a plusieurs idées qui ont été lancées, des passerelles, des passages à niveau sur la voie ferrée sécurisés, d'autres installations au niveau du fleuve, des bateaux ou des choses qui permettent de faire un lien avec des passages, tout ça. Donc ça reste à explorer mais, oui, éventuellement, les gens aimeraient avoir premièrement, un accès visuel mieux travaillé, avec des liens justement vers le Vieux-Port et tout ça, mais éventuellement un accès physique à l'eau. C'est sûr que c'est un rêve que le comité a.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

385 D'accord. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, Monsieur Chénard?

390 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Je vais peut-être vous poser une question à laquelle vous n'avez pas la réponse mais est-ce que le MTQ avait des projets sur cette bande de terrain-là? Parce que le réaménagement de la rue Notre-Dame, est-ce qu'une partie de ces terrains-là, savez-vous quel était le destin de...

395 **Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :**

En fait, le MTQ pour le moment ont vraiment – bon, ils ont acquis le site où il y avait les silos.

400 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Oui.

405 **Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :**

Dernièrement, puis ils ont fait démolir les silos. Ils gardent ce site-là en réserve, de ce qu'on a pu comprendre, en prévision de l'éventuel projet de la rue Notre-Dame qui risque d'être encore à peaufiner ou à redéfinir concrètement. En attendant, des discussions sont entamées pour que le parc Bellerive puisse utiliser ces espaces-là – bien, que la Ville de Montréal puisse utiliser ces espaces-là pour élargir le parc Bellerive au moins temporairement, mettre au moins du gazon, possiblement d'autres installations, dans l'attente d'un projet défini pour Notre-Dame. Puis nous, on propose – c'est ça – d'occuper cet espace-là temporairement ou de façon permanente, s'ils n'ont pas besoin de ça, de cet espace-là. Et de l'autre côté, il y a un dépôt à neige, donc il y a une possibilité aussi d'expansion du parc, en fait, des deux côtés.

415 **LA PRÉSIDENTE :**

420 Je reviendrai moi là-dessus peut-être. - Avez-vous une autre question? Oui, allez-y donc.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Le lien, disons, avec le Vieux-Port jusqu'à ce parc-là, avez-vous une idée déjà de quel parcours ça emprunterait? Quelle assise?

425

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

On ne s'est pas penché sur le trajet définitif.

430

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Vous n'êtes pas rendus là.

435

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

Non, pas encore.

M. VICTOR BALSIS :

440

On avait pensé comme déjà le parcours sur de la Commune, ça, ça pourrait être prolongé. Ça, c'est un exemple si on veut faire un peu plus comme le *High Line*. Ça pourrait passer devant ou derrière *Molson* qui est là. Ou qu'on a parlé de l'accès par les quais. En ce moment, cet espace-là, on doit s'arrêter après les condominiums *l'Héritage*, je crois, juste à la clôture. Si on pouvait ouvrir puis protéger les espaces où est-ce que les trains ou les containers sont – c'est plus un genre de triage plus qu'un passage – alors là, il pourrait y avoir accès par les quais. Ça, c'était l'option peut-être plus intéressante pour les Montréalais. Alors on pourrait continuer jusque dans le Vieux et au canal Lachine.

445

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

450

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

455 Bon, alors moi, j'avais une question sur le 375^e mais je pense que mes collègues ont fait le
tour. Mais quand même, je vais juste tester un peu. Est-ce qu'en vue du 375^e, vous aviez dans
l'esprit un legs particulier? Parce que là, vous nous présentez un concept qui est finalement très
étendu, puis que si effectivement il se réalise, ça va être une très belle acquisition pour les
Montréalais. Mais pour le 375^e en particulier, est-ce que vous aviez une portion de projet à laquelle
460 vous aviez pensé ou je vais dire une portion plus territoire qui pourrait être touchée ou cédée dans
le contexte du 375^e ou une initiative plus pointue ou plus particulière que vous auriez identifiée?
Puis si la réponse est non, ce n'est pas grave. On comprend que vous commencez, on est en train
de vous tordre le cerveau pour aller jusqu'au bout de votre projet mais si jamais vous aviez une
suggestion quand même, on serait prêt à l'accueillir. Pour le 375^e.

465 **Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :**

Là, on est vraiment en train de travailler ça parce qu'on élabore notre plan d'action
actuellement. Ça fait que je ne sais pas si on peut s'avancer vraiment à dire quelque chose de
précis, mais c'est sûr que le lien entre le Vieux-Port et le parc, justement de la Commune et le
470 parc, ce n'est pas très long, puis ça permettrait déjà d'allonger vers l'est.

LA PRÉSIDENTE :

475 D'accord. Alors merci infiniment de votre contribution.

M. VICTOR BALSIS :

Merci.

480 **Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

485 La prochaine présentation sur notre liste, c'est celle de Vision Montréal. Madame Harel n'est pas là? Non. Comme vous voulez, on peut peut-être passer monsieur Parisien avant. Mais est-ce que madame Harel doit venir?

PERSONNE DANS LA SALLE :

490 Oui, oui, mais elle est en consultation sur un parc.

LA PRÉSIDENTE :

495 D'accord. Est-ce que vous voulez tout de suite, Monsieur Robillard? Attendons-la. Alors, Monsieur Parisien, vous êtes le suivi sur la liste, on va vous entendre tout de suite. Bonsoir, Monsieur Parisien!

M. NORMAND PARISIEN :

500 Bonsoir, Madame la présidente, les membres de la commission. Je ne m'attendais pas à arriver aussi tôt dans l'alignement mais...

LA PRÉSIDENTE :

505 Ce n'est pas grave. Je suis sûre que vous êtes prêt.

M. NORMAND PARISIEN :

510 Ça me fait plaisir d'être ici, ça m'excite encore plus le Vieux-Montréal que d'aller voir le hockey ce soir, malgré toute l'effervescence autour du Canadien de Montréal. Parce que je dois saluer l'initiative de l'Office de consultation, même si on est encore à quatre ans des fêtes du 375^e parce que ça vient très vite, c'est ce pourra constater dans les années à venir. Québec a été pris

515 de court un an avant les fêtes du 400^e et ça a été assez pénible tout ce rattrapage par la suite.
Bon, il y a une tendance humaine à la procrastination, alors tentons de gagner du temps sur le
temps. C'est pour ça que je vais bien encadrer mon intervention en vous fournissant un mémoire à
la date limite de jeudi. Alors ça m'aide à structurer ma présentation parce que je suis tellement
emballé par le sujet que je dois circonscrire l'intervention évidemment, par équité pour les autres
participants.

520 J'ai une longue histoire avec le Vieux-Montréal que je fréquente depuis 1977 et aussi où
j'ai travaillé, où je travaille encore pour l'association Transport 2000 Québec qui a décidé de ne pas
présenter de mémoire, puisque sa vocation est surtout nationale ou métropolitaine, mais je pense
525 que l'association n'a pas voulu s'immiscer dans un débat qu'elle considère local mais compte tenu
du temps qui vous est imparti, ce n'est pas facile aussi. J'essaie de me plier à cette contrainte, je
trouve ça difficile et c'est peut-être une raison pour laquelle l'association a décidé de ne pas
participer mais je ne pense pas qu'on soit en porte-à-faux, ils ne m'ont pas empêché de le faire.

LA PRÉSIDENTE :

530 Tant mieux. Vous êtes là.

M. NORMAND PARISIEN :

535 J'évoquerai d'ailleurs l'aspect tramway sur lequel l'association s'est déjà penchée. Alors je
présente ce mémoire à titre individuel. J'ai eu l'occasion de travailler au vieux palais en 1986, juste
de l'autre côté de la rue de l'Hôtel de Ville. Alors c'était à la CIDEM qui a été de toute façon
intégrée au Service de l'urbanisme et du développement économique. Je travaille depuis août
540 2001 dans le Vieux-Montréal, alors j'ai eu l'occasion de découvrir ses différentes facettes, bien sûr.

Il y a beaucoup de vie, le jour, dans le Vieux-Montréal, pas beaucoup le soir et encore
moins la nuit. Et j'ai même eu l'occasion en 87 de participer à une visite du vieux quartier avec
l'organisme Guidatour qui a participé à vos séances d'information. Et on était accompagné par nul

545 autre que Jeanne Mance et de Maisonneuve qui nous faisaient revivre ce quartier-là. Alors vous voyez, il y a une certaine magie autour de ce rappel de l'histoire.

550 Ce n'est pas seulement une question d'architecture, de vieilles pierres, mais aussi de tout un carrefour, le Vieux-Montréal. Alors pourquoi s'intéresser à ça? C'est qu'il est au cœur de la naissance de la cité et aussi même probablement de l'histoire du Canada en raison de l'avènement des chemins de fer. Et, aussi, si vous faites une visite dans le secteur, plus attentive, même du système bancaire canadien, probablement qu'il existe encore aujourd'hui sous une forme plus centralisée. Voilà.

555 Il y a vraiment une diversité, c'est un quartier qui a été soumis au développement, au stress. Son axe d'ailleurs, le long, ce n'est pas tellement est-ouest que nord-sud parce que l'histoire de Montréal, c'est autour des îles. Les îles ont été au début très intégrées à la terre ferme, surtout par les glaces en hiver où on pouvait traverser, mais ça a été remplacé par des ponts et par une ligne de métro. Et on trouve à l'est, le château Ramezay qui remonte au régime français, et près de la rue McGill, il y a les vestiges – puisque ça a été brûlé en 49, en 1849 – le Parlement
560 du Canada. Et il y a l'édifice où on loge l'association, c'est l'ancien édifice du *Board of Trade*.

565 Alors au 19^e siècle, toute la vie à Montréal, c'est là que ça se passait. D'ailleurs, l'édifice ressemble beaucoup à ce qu'on trouve comme style néoclassique dans le secteur *Battery Park* – pour ceux qui sont allés à New York – dans le sud de l'île de Manhattan. Alors vous avez vraiment toute une richesse vraiment à redécouvrir et à mettre en valeur. Et contrairement à Boston, Philadelphie qui ont été fondées par les Quakers et à Philadelphie, Boston, les puritains qui ont été chassés à cause de – qui ont été persécutés par l'Angleterre, qui ont décidé d'aller vers un nouveau monde, ici, dans cette découverte, cette velléité de développer un nouveau monde – d'ailleurs on est peut-être ici dans un monde meilleur parce que c'est ce qui était l'objectif. Vous
570 savez les Récollets sont les fondateurs de – les Sulpiciens aussi qui sont les communautés fondatrices à l'époque.

Bon, alors j'ai tenté de définir pour vous les enjeux ou les défis. Je pense que c'est au nombre de trois. J'ai repris vos questions pour les regrouper autour de trois thèmes ou

575 problématiques particulières pour chacun des axes, à savoir : l'accessibilité, la mobilité durable et la bonne gouvernance.

Alors l'accessibilité, c'est éminemment important parce que si on souhaite en augmenter la fréquentation dans un secteur qui est déjà en développement, sinon même en renaissance, parce
580 que la réduction de l'inoccupation des espaces à bureaux, vous avez peut-être vu comme moi dans le dossier de consultation que même disons la *revitalité* de l'immobilier non résidentiel a été plus vigoureuse dans le Vieux-Montréal même que dans le centre-ville. C'est quand même assez éloquent. Et ça amène évidemment beaucoup de monde, beaucoup de circulation. Il y a 40 000
585 travailleurs qui vont à chaque jour de semaine dans ce secteur-là. La population actuelle est plus élevée même qu'au moment de la fondation de la cité ou à la fin même du 18^e siècle, début 19^e. Il y a plus de résidents maintenant qu'il y en avait à l'époque. Vous avez pu constater le rythme du développement.

Alors pour évidemment mieux orienter les déplacements ou l'attrait du secteur, parce que
590 le Vieux-Port accapare vraiment la part du lion des déplacements dans le Vieux-Montréal. Alors ça devient un lieu de transit pour des activités du Vieux-Port en bonne partie. Au-dessus de 60 % des visiteurs vont vers le Vieux-Port. Il y a comme un défi d'intégration entre les deux parties du territoire, entre le Vieux-Montréal et le Vieux-Port.

En termes d'accessibilité, évidemment, compte tenu de l'espace disponible qui est très
595 restreint, on devrait aller à terme vers un bannissement de toute activité de stationnement de longue durée, sauf pour les résidents et pour les commerçants, pour les besoins très spécifiques des commerçants, autant au chapitre de l'accessibilité, c'est-à-dire, de favoriser vraiment, renforcer l'attrait pour le piéton de visiter le Vieux-Montréal et de réduire la pression de l'automobile dans le
600 secteur qui est très vive les jours de semaine en général.

Alors pour favoriser cet attrait et mieux mettre en valeur, on devrait aller vers ce que
Boston a pu faire avec sa *Freedom Trail*. Si vous avez visité Boston – à deux reprises, je l'ai fait, même il y a deux ans, même tout le parcours au complet et c'est très stimulant comme visite pour
605 la mise en valeur du secteur historique de Boston. Montréal pourrait s'inspirer de cette expérience-

là, qui n'est pas extrêmement coûteuse mais il suffit de mobiliser des forces, des gens qui ont cet amour-là du secteur pour la mise en valeur du quartier. Alors la définition d'un circuit, un circuit piétonnier qui puisse vraiment parcourir l'ensemble du Vieux-Montréal.

610 Pourquoi s'attaquer pas tellement aux automobilistes mais à l'automobile? Bien sûr, en décourageant l'accès au Vieux-Montréal par automobile, parce que de toute façon, la capacité est trop restreinte et les besoins risquent d'aller en augmentant, ça prend vraiment un plan de déplacement, un plan de mobilité durable pour le Vieux-Montréal et que ce concept ne reste pas que purement théorique. Si on doit décourager le déplacement individuel, il y a l'auto et il y a aussi
615 les calèches évidemment qui sont, à mon humble avis, dans la situation actuelle une nuisance pour les déplacements, tout comme l'automobile peut l'être.

Alors ça m'amène à certaines recommandations au nombre de quatre - parce que je pense que je risque de dépasser mes dix minutes, si je poursuis. Alors la première
620 recommandation, c'est évidemment la mise en place d'un circuit, un parcours qui puisse être une reconstitution historique pour la population et pour les visiteurs afin de les encourager à visiter ce territoire qui est riche en histoire et en références de plusieurs siècles.

La deuxième recommandation, ce serait – je ne pense pas que ce soit déraisonnable en dépit des contraintes, il y a eu des débats autour d'une station de métro, des possibilités d'une
625 station de métro dans le Vieux-Port dans l'axe de la ligne jaune. Et cette ligne-là n'aurait jamais été créée s'il n'y avait pas eu Expo 67, puisqu'il y a seulement trois stations. Et il est opportun de se poser la question : est-ce que ça peut favoriser une plus grande accessibilité et décourager l'usage de la voiture? Je pense que oui. Il y a des contraintes techniques qui ont été identifiées, entre
630 autres par la Société du Havre de Montréal. Supposément que la station pour certains intervenants était soit trop proche de l'autre station, soit trop loin d'une autre station, trop proche, trop loin, trop profond. Mais ça n'enlève pas la pertinence d'un tel projet et ça pourrait être assez profond, parce que si vous prenez comme référence cette ligne-là, il y a un espace suffisant entre les deux stations que sont la station Berri-UQAM et Jean-Drapeau dans les îles pour vraiment voir l'utilité
635 d'une telle station de métro.

Alors la deuxième recommandation, c'est évidemment réduction du nombre des voitures mais aussi des calèches. Sans bannir complètement l'usage de la calèche, c'est d'en restreindre l'utilisation, de circonscrire des parcours pour ne pas entraver les déplacements.

640

Une autre recommandation importante, c'est celle qui touche le tramway parce qu'on ne devrait pas écarter d'emblée la réalisation d'une ligne de tramway dans le Vieux-Montréal. Celle qui, à l'origine, est en boucle pour relier le centre-ville et le secteur du Vieux-Montréal et du Vieux-Port, parce que ça serait dans l'emprise de la voie ferrée qui sépare entre eux le Vieux-Port au sud et le Vieux-Montréal au nord.

645

Et moi, j'ai appris pendant mes entretiens que j'ai eus pour ce mémoire qu'il y a une menace qui plane sur le long de la ligne sur de la Commune, la voie ferrée, parce que le port connaît, en termes de transport par conteneurs, c'est un des trois ports – les deux, trois ports – les plus importants en Amérique pour le trafic de conteneurs, et il semble que le CN pourrait être intéressé d'augmenter la fréquence des trains. Alors vous pouvez vous imaginer, là, il y a un train la nuit, ça ne dérange pas grand monde mais s'il y avait quatre ou cinq trains par jour, ça viendrait perturber considérablement les déplacements entre le Vieux-Port et le Vieux-Montréal et ça restreint les possibilités d'une mise en place du tramway.

650

655

Alors pas le projet qui a été présenté au printemps par le comité de réflexion de la Chambre de commerce qui s'élève à 1.3 G\$ mais d'après les estimations d'origine qui n'auraient pas beaucoup changé, on pourrait avoir une ligne en boucle pour 250 M\$. Alors ce n'est pas très cher et ça permettrait certainement de renforcer la visibilité du service, d'en augmenter l'attrait, un peu comme le *Harbor Front Line* à Toronto qui, depuis de nombreuses années, utilise une emprise existante pour son service de transport en commun à proximité du port. Voilà.

660

Et en termes de la bonne gouvernance, je ne veux pas entrer là-dedans, j'ai fait un mémoire de maîtrise là-dessus, mais pour l'organisation du transport, il y a des dysfonctionnements. C'est *Gouvernance métropolitaine et transport urbain, Cadre de référence pour la région de Montréal*. Ce mémoire est disponible à l'ÉNAP. Mais on ne doit pas dans le contexte actuel où il y a beaucoup de questionnement sur les institutions, vous savez, on a le droit

665

670 de contester l'autorité, on doit respecter les institutions et leur capacité à prendre des décisions
mais aussi à améliorer son mode de fonctionnement. Alors les institutions sont mises à mal en ce
moment. C'est-à-dire, les adocraties qui sont mises en place pour réaliser des projets, à l'exemple
de la Société du Havre pour le réaménagement du secteur Bonaventure et le Quartier international
de Montréal. Ces organisations-là, sous certaines conditions, ont fait leur preuve. Alors on ne doit
pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

675 On a besoin de l'appareil public pour les activités normales ou le cours quotidien des
opérations, mais pour un projet comme le 375^e, nul doute qu'une adocratie peut faire ses preuves
à condition de réunir les trois niveaux de gouvernement : fédéral, provincial et municipal, et qu'il y
ait une capacité d'être connecté sur les décisions publiques pour mettre en place un certain
nombre de mesures.

680 Alors je ne parle pas d'améliorer le lien pour les piétons entre la station Champ-de-Mars et
le Vieux-Montréal, une situation qui est lamentable, on en conviendra, et il y a du travail à faire,
mais on n'a pas besoin d'une consultation publique là-dessus.

685 Alors sans plus tarder, avant que vous m'arrêtiez, Madame la présidente, voilà ma
contribution. J'aurais voulu approfondir davantage mais je ne pouvais pas passer à côté de cette
consultation d'importance.

LA PRÉSIDENTE :

690 Je vous remercie infiniment. C'est une contribution qu'on apprécie. Monsieur Chénard?

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

695 Lorsque vous parlez de l'augmentation du trafic ferroviaire sur de la Commune, est-ce qu'il y a plus de précisions? Là, je comprends que vous avez entendu parler de ça peut-être à l'occasion d'autres discussions mais est-ce qu'il y a une référence?

LA PRÉSIDENTE :

700 Vous nous avez inquiétés honnêtement, puis comme vous êtes dans le milieu du transport, puis que c'est votre tasse de thé, on s'est demandé si vous aviez eu des informations qu'on ne possède pas sur l'augmentation du nombre des trains entre autres qui viendraient se promener sur la voie dans le Vieux-Montréal?

705 **M. NORMAND PARISIEN :**

710 Peut-être qu'elles n'étaient pas disponibles ces informations-là au moment, mais je ne pense pas que ce soit une information qui est de nature publique, mais en parlant avec des experts qui connaissent bien le réseau ferroviaire, j'ai eu la puce à l'oreille, parce que même s'il n'y a pas un projet à très court terme, il y a une restructuration du secteur des chemins de fer en Amérique du Nord. Il n'y a pas beaucoup de joueurs : c'est Canadien National et Canadien Pacifique. C'est surtout le Canadien Pacifique qui a développé cette connexion pour le trafic des marchandises entre le port et le système terrestre. Et il y a moyen de contourner le Vieux-Port et le Vieux-Montréal mais il y a encore des trains de marchandises qui circulent et dans un proche avenir, il est fort probable que ce trafic-là augmente.

715

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

720 Vous aviez aussi dans votre mémoire une suggestion, les voies ferrées sur un grand trajet de la rue Berri, je pense. Les besoins du port, est-ce que vous pensez que ça peut s'accommoder aussi, prendre une partie de ces voies ferrées là?

M. NORMAND PARISIEN :

725 Oui, c'est potentiellement...

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

730 Jusqu'à Peel.

M. NORMAND PARISIEN :

735 Entre Berri, l'ancienne gare Viger et le – d'ailleurs, à ma grande surprise, c'est encore inoccupé, ce bâtiment, c'est complètement vide. Un bâtiment d'une telle valeur...

LA PRÉSIDENTE :

Vous nous annoncez qu'il y a des projets qui tenteraient de ressusciter.

740 **M. NORMAND PARISIEN :**

745 C'est malheureux mais espérons que ça peut revivre d'ici quatre ans. Parce que Montréal était la seule ville, comparée à Toronto, qui avait trois gares au centre : la gare du Grand Trunk, celle qui est devenue la gare Centrale, la gare Windsor et aussi la gare Viger. Alors là, ce privilège d'avoir trois gares... Mais pour ce qui est du tronçon entre Berri et Peel, étant donné que l'emprise existe déjà, ça serait beaucoup moins coûteux la mise en place d'un tramway quand l'emprise existe déjà. Et la pertinence du projet était basée pour beaucoup sur la connexion entre le centre-ville et le Vieux-Port.

750 Donc ce n'est pas pour – n'en déplaise aux détracteurs d'un tel projet, ce n'est pas seulement pour les touristes mais pour les travailleurs qui vont quotidiennement dans le Vieux-Montréal et qui ne peuvent pas tous disposer d'une place de stationnement. Bon, il est espérer

qu'à court terme, dans les années à venir, que les espaces de stationnement à ciel ouvert qui subsistent dans le Vieux-Montréal puissent disparaître.

755

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Vous mentionnez le stationnement aussi. Les commerçants – certains soulignent en tout cas des les mémoires qu'il y a un manque de desserte en stationnement. Quelles sont vos réflexions là-dessus? Comment on peut combiner le service? Est-ce qu'il y a des initiatives? Je fais appel à vous parce que vous êtes un spécialiste des transports. J'en profite.

760

M. NORMAND PARISIEN :

On ne peut pas, évidemment on ne doit pas laisser nourrir trop d'espoir là-dessus, parce que la capacité des rues est extrêmement limitée. Parfois – et surtout les chantiers – si vous allez en Europe, c'est malheureux, on voit souvent des chantiers de restauration qui durent pendant des années. Vous avez vu l'exemple de la Place d'Armes? Ça a entraîné un déclin de la fréquentation de la Basilique Notre-Dame, quoique la basilique est surtout réputée un lieu de culte et pas une attraction touristique en soi. C'est tout le secteur de la Place d'Armes.

765

770

Mais on ne doit pas laisser nourrir trop d'espoir quant à une expansion du nombre de places de stationnement. Parce qu'à brève – d'ailleurs, si vous allez à l'ouest de McGill, vous allez voir une pléthore d'espaces de stationnement à ciel ouvert et c'est vers ça que devrait aller la tendance, de repousser à l'extérieur du périmètre du Vieux-Montréal les espaces de stationnement de longue durée, surtout cette plaie que constituent les stationnements à ciel ouvert au centre-ville.

775

780

LA PRÉSIDENTE :

Mais si on voulait essayer d'être à l'écoute, si vous voulez, de la préoccupation des commerçants qui disent qu'effectivement, ça crée des difficultés dans leurs affaires, au fond, dans

785 la vie de leurs commerces que de ne pas avoir ces places de stationnement, est-ce que vous,
vous avez vu à l'étranger des systèmes qui, tout en permettant comme vous le dites, de garder à
l'extérieur du périmètre les grands stationnements, peuvent aussi être efficaces pour permettre aux
commerçants de combler ce besoin-là d'accès, si vous voulez, à leurs commerces? Est-ce que
vous avez des systèmes en tête? Nous, on en a vu quelques-uns mais on voudrait voir ce que
790 vous en pensez. Vous parlez de navette mais j'imagine que c'est plutôt pour les touristes et peut-
être pour les travailleurs. Alors est-ce qu'il y a d'autres systèmes qui pourraient permettre de
combler le besoin d'accès des commerçants?

M. NORMAND PARISIEN :

795 Oui, bien la situation actuelle, c'est qu'ils se retrouvent dépendants des déplacements
en automobile parce qu'il n'y a pas – le système de transport en commun tel qu'on le connaît à
Montréal, il est fait pour le métro. Ça a été fait pour amener des travailleurs en périphérie et les
amener vers le centre et le sens contraire en fin de journée. C'est la même chose pour le
réseau des trains de banlieue. Mais il n'y a pas d'accès comme ça pour le Vieux-Montréal, d'où
800 la nécessité d'une ligne de tramway.

Et même, j'ai vu le mémoire de la Société du Havre dernièrement à Transport Canada
pour intégrer une desserte éventuelle avec la ligne qui relierait Montréal à la Rive-Sud. Alors
c'est clair que c'est un défi pour les commerçants d'attirer des visiteurs mais évidemment, c'est
805 pour ça qu'on doit départager le stationnement du longue durée du stationnement de courte
durée, parce qu'il ne faut pas rendre ça trop pénible pour les visiteurs qui veulent avoir accès
aux commerces mais c'est justement d'éviter, c'est de privilégier ces espaces-là aux fins du
stationnement de courte durée pour éviter que des gens viennent occuper ces espaces-là à la
journée longue, vous comprenez? Alors ça prend une stratégie de la part de la Ville de
810 Montréal.

Mais les grandes villes américaines où l'espace est compact comme Boston ou
San Francisco, les politiques de stationnement sont extrêmement sévères. Et je trouve que la
Ville a peut-être peur dans le document, elle dit : « Mais il y a une réserve là. On essaie

815 d'améliorer la signalisation. » Mais c'est clair que si on vient la nuit dans le Vieux-Montréal, il y
a beaucoup de places pour stationner ou le soir quand il n'y a plus d'activité commerciale et
surtout qu'il n'y a plus de vie nocturne tellement. Dans les années 70, il y avait encore
plusieurs bars mais ces activités-là se sont déplacées ailleurs. Mais pour favoriser l'accès, on
doit privilégier le stationnement de courte durée.

820

LA PRÉSIDENTE :

Courte durée. D'accord. Alors merci infiniment, Monsieur Parisien, à la fois de vos
remarques et vos recommandations sur la thématique du transport vu que c'est votre tasse de thé
825 mais aussi sur d'autres considérants auxquels vous avez décidé de vous attaquer. Merci infiniment
de votre contribution.

M. NORMAND PARISIEN :

830 Merci, Madame la présidente, et bonne soirée.

LA PRÉSIDENTE :

835 Les gens de Vision Montréal, madame Louise Harel et monsieur François Robillard.
Bonsoir, Madame Harel! Monsieur Robillard, bonsoir! On vous écoute.

Mme LOUISE HAREL :

840 Merci. Madame la présidente, je voudrais remercier Myriam St-Denis et Sarah Gagnon-
Turcotte qui, toutes les deux, ont collaboré et rédigé en fait pour nous à partir des orientations
que François Robillard, qui m'accompagne et qui est le conseiller dans le district de Saint-
Jacques et moi-même, en fait, avons rédigé avec Myriam et Sarah.

845 Écoutez, il y a trois thèmes importants pour nous, le premier étant de désenclaver le
Vieux-Montréal. Le Vieux-Montréal, en fait, je n'ai pas à dire à quel point pour nous c'est

important le berceau de nos racines et nos racines sont coupées. Il y a comme une cicatrice dans la ville.

850 Alors il y a finalement la nécessité de reconnecter le Vieux-Montréal avec ses quartiers avoisinants. On pense évidemment au Quartier latin, au Quartier de la santé, au Griffintown. On pense au Vieux-Port de Montréal et on espère que les commissaires, Monsieur Chénard, Monsieur Bergeron, Madame Roy, vous aurez en fait une des recommandations qui sera justement celle de favoriser ce désenclavement, cet isolement du Vieux-Montréal dans la partie est pour qu'on puisse recouvrir l'autoroute Ville-Marie et en fait procéder à ce qui est
855 essentiel dans une grande ville : retisser la trame urbaine. Il s'agit en fait d'une opportunité sans précédent.

860 Du côté ouest, il y a eu l'érection, comme vous le savez, de la Caisse de dépôt et de placement pour des investissements publics importants mais il y a eu trois fois plus – toutes les études nous le démontrent – des investissements privés de plus d'un milliard qui ont suivi.

865 Alors il y a aussi, pour nous, ce quartier vivant et habité. Le quartier vivant et habité, François, qui en fait y est très associé pour y être très proche, en fait, il a été résident, et c'est toute la question de l'équilibre entre un milieu de vie de qualité et puis la mise en valeur du potentiel patrimonial, touristique. Alors c'est possible, on en est certain.

870 Il faut miser évidemment sur une bonification des espaces publics. C'est un des secteurs très densément bâtis. Il y a peu de superficie où on peut retrouver du voisinage et ça, ce pourrait être extrêmement intéressant avec des services de proximité et une augmentation de l'offre de transport collectif.

Vous allez retrouver des propositions dans notre mémoire, entre autres pour qu'on prévoie un marché public, par exemple au Champ-de-Mars et puis qu'on puisse prévoir différents services de proximité qui vous sont énumérés...

875 **M. FRANÇOIS ROBILLARD :**

À la sortie de la station de métro Champ-de-Mars.

880 **Mme LOUISE HAREL :**

Oui, c'est ça, à la sortie de la station de métro. Ça nous semble qu'il y a là une occasion à saisir pour que ça devienne un pôle de services important. - Je ne sais pas, François, si tu veux en dire un mot?

885 **M. FRANÇOIS ROBILLARD :**

En fait, vous vous souvenez lors des différents forums, on a parlé de commerces de proximité. Je pense qu'on ne doit pas s'attendre à ce qu'il y ait dans le Vieux-Montréal demain matin, ou même dans quelques années, vraiment une épicerie accessible en automobile. Je pense que les résidents du Vieux-Montréal font un peu comme tout le monde dans son quartier, on prend l'automobile pour faire l'épicerie la plus importante le jeudi ou le samedi. Mais il y a lieu d'avoir un pôle de services autour de la station Champ-de-Mars qui est une station d'accès importante au Vieux-Montréal, possiblement sur la fameuse bretelle qui devrait disparaître mais il faut trouver de la place à cet endroit-là, de façon à ce que ça rende service à la fois aux visiteurs, aux usagers et ce pôle de services là pourrait rendre service également aux gens qui vont travailler dans le Centre de recherche du CHUM et le CHUM lui-même. En tout cas, c'est une de nos recommandations.

900 **Mme LOUISE HAREL :**

Et ce qui est intéressant évidemment, c'est de constater que, d'année en année, le nombre de résidents augmente constamment.

905 Tout de suite, j'aimerais également aborder la question qui est dans l'imaginaire en fait des Montréalais et des Québécois, qui est l'accès à l'eau. C'est là un aspect important, ce qui nous a

910 beaucoup inquiétés avec la disparition du conseil d'administration de la Société du Vieux-Port et la représentation que Montréal avait au sein de son conseil d'administration, l'intégration de la Société du Vieux-Port qui avait une mission patrimoniale au sein de la SIC – la Société immobilière du Canada – qui est assez exemplaire sur le plan des consultations publiques, on en convient, entre autres avec les Bassins du Nouveau Havre, Benny Farm et tout, mais il demeure que ce n'est pas dans sa mission que la protection du patrimoine ni que l'animation.

915 Alors on vous propose d'examiner de près la possibilité qu'avec la Société du parc Jean-Drapeau, n'est-ce pas, qu'avec la Société immobilière du Canada, et puis évidemment avec la Ville de Montréal, il puisse y avoir un travail de collaboration et une structure de gouvernance qui pourrait en fait permettre la planification harmonieuse des aménagements et établir des orientations d'une programmation pour le havre de Montréal, pour le Vieux-Port, qui seraient plus intégrées que c'est le cas présentement. Ça va être de plus en plus important aussi, avec les célébrations entourant le 375^e anniversaire.

920 Tantôt, je ne vous ai pas dit à quel point il nous semble important que des legs de ce 375^e, ce soit le recouvrement justement de l'autoroute Ville-Marie.

925 Donc cet aspect de l'eau et des transports nous semble devoir être soutenu dans la démarche auprès de l'UNESCO. Vous savez qu'il y a eu un début de démarche pour faire reconnaître le site du Vieux-Montréal comme étant le départ de tout le système du transport intégré en fait au Canada. Et donc faire ainsi inscrire le Vieux-Montréal et le Vieux-Port dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sur le titre de *Plan de mise en valeur et de protection du Vieux-Montréal*.

930 Alors il y a là un très, très beau projet que notamment David Hanna a alimenté beaucoup et il nous semble que c'est un projet à soutenir. C'est un projet d'envergure pour mettre en valeur l'histoire de Montréal. Il a une trame narrative de l'histoire qui pourrait être extrêmement intéressante.

935

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

940 On ne parlera pas de toutes nos quatorze recommandations mais il y a une recommandation qui est faite à l'effet de mettre en valeur les nombreux terrains vacants. Le rapport rapporte qu'il y a quelque chose comme 22 terrains vacants mais on n'est pas sûr que c'est de la construction immobilière qui devrait se faire sur ces terrains-là. Il y a possiblement des places publiques ou des parcs qui pourraient être créés.

945 Moi, je peux vous dire comme conseiller, j'ai des mères de familles, j'ai des parents qui me demandent des installations pour des enfants. Puis là, comment est-ce qu'on va faire ça dans un lieu patrimonial? Il va falloir comprendre qu'on est dans un lieu patrimonial mais on est aussi dans un lieu habité, puis un lieu vivant. Alors c'est le type de demande. Les gens peuvent se rencontrer dans ces endroits-là. C'est un type de demande qui m'est fait. Donc ces terrains vacants là, il faut
950 les traduire en espaces publics.

Évidemment, il y a toute la question des déplacements dans le Vieux-Montréal qui pose problème. Il y a une orientation, je pense, qu'il faut retenir, c'est la piétonisation de la rue Saint-Paul. Ça, c'est bien, mais là, on a le problème suivant. La circulation est-ouest dans le Vieux-
955 Montréal, à part de la rue Saint-Paul, vous avez au nord la rue Viger, la rue Saint-Jacques à partir de Saint-Laurent, puis la rue de la Commune qui, à l'été, est problématique surtout au niveau des intersections de la Place Jacques-Cartier et Saint-Laurent.

Alors, il faut penser, dans ce développement-là, il faut penser aux vélos, il faut penser à
960 toutes sortes de choses, il faut penser à – le transport en commun, la 715 qui fait une large boucle, m'apparaît insuffisante, puis je pense qu'il y a un projet de la STM d'avoir des petits autobus qui vont se rabattre sur les stations Victoria, stations Place d'Armes et Champ-de-Mars. Vivement pour les avoir.

965 Puis, pour reprendre ce que disait monsieur Parisien tantôt, on a un problème de stationnement effectivement. Il faut peut-être revoir la philosophie qu'on a là-dedans, notamment le déplacement à pied se fait relativement bien en autant que les surfaces soient des surfaces qu'on

970 peut marcher, puis que les trottoirs soient accessibles. La rue Saint-Paul, en tout cas on a hâte de voir comment ça va se vivre là. Mais, essentiellement, les gens qui vivent dans le Vieux-Montréal, en grande partie, ont des automobiles parce que les gens ont besoin d'aller à l'extérieur.

975 Actuellement, dans Ville-Marie, on a la fameuse norme : une place de stationnement par deux logements. Est-ce qu'il va y avoir lieu d'avoir du stationnement souterrain, du stationnement en hauteur? En tout cas, il faut gérer ça. Il y a beaucoup de gens qui ont acheté des lofts qui ont été transformés, qui n'ont pas de – ce n'était pas prévu dans le temps dans le Vieux-Montréal le transport automobile, alors il faut qu'ils se cherchent du stationnement un peu partout. Il y a toute une gestion à faire, à revoir du stationnement.

980 Moi, je conçois très bien qu'un transport public bien organisé puisse servir aux gens qui viennent travailler dans le Vieux-Montréal mais encore là, je peux vous dire comme conseiller que j'ai eu entre autres une entreprise – des agents de douanes – qui avait à se faire livrer des documents à longueur de journée, puis qui avait besoin de place pour que les véhicules de courrier déposent ces documents ou ces colis puis tout ça, qui m'ont demandé : « Écoutez, on ne peut pas mettre des parcomètres ou réduire ça à seulement deux places. » Ça fait qu'il y a encore de la réflexion à faire là-dedans, il y a encore de la gestion à faire là-dedans, puis je pense que la Table de concertation du Vieux-Montréal est l'endroit où ça devrait se faire.

Mme LOUISE HAREL :

990 Il est bien sûr que des solutions novatrices sont essentielles, entre autres pour prévoir des places de stationnement entre autres pour l'autopartage, des places de stationnement aussi pour les vélos, ce qui n'est pas le cas présentement, et des aires d'attente aussi pour les taxis, ça nous semble important. Il est sûr qu'en en discutant, on se disait que Québec, qui promeut – enfin l'administration promeut la Ville comme étant la ville patrimoniale par excellence, les stationnements sont souterrains dans la Ville de Québec, il y en a partout, alors c'est très, très accessible. Bien, la configuration du Vieux-Montréal est sans doute différente parce qu'à Québec, les souterrains sont dans la côte finalement avant d'arriver à la Grande Allée. Mais il y a certainement matière à trouver des solutions par rapport au stationnement.

1000 Il nous semble que les zones piétons-autos puissent être possibles, comme ça a été
recommandé, par exemple, dans les quartiers en reconstruction, Griffintown entre autres. J'ai
toujours le même exemple en tête : dans les terrains de camping, les autos peuvent circuler à 20
1005 km/h mais ils se rendent et il y a des vélos, puis il y a des poussettes, et puis il y a des marchettes,
puis il y a de tout. Alors c'est cette cohabitation-là qu'il faut rechercher dans certaines rues qui ont
été planifiées évidemment au 19^e siècle pour autre chose que ce qu'on leur en propose
maintenant.

Et puis l'histoire à raconter – on veut terminer là-dessus – parce que c'est une
tellement belle histoire l'histoire du Vieux-Montréal et puis il y a des circuits, il faut vraiment
1010 soutenir ce projet de circuit historique, ce projet qui, je pense, est en voie d'élaboration mais
dont il faut s'assurer de la réalisation. Ce projet de Cité Mémoire qui vraiment permettrait de
donner une offre touristique qui soit, en fait, pas *made in Japan*. Il faut que le Vieux-Montréal,
l'offre touristique soit une offre touristique patrimoniale de préférence. Voilà.

1015 **M. FRANÇOIS ROBILLARD :**

Et si vous permettez une note personnelle, on s'aperçoit que – à mon sens à moi en tout
cas – que le Vieux-Montréal a besoin d'être raconté. Les gens, on voit des édifices, on voit des
immeubles mais l'interprétation d'où ça vient, les différentes phases de construction, le
1020 déplacement de l'activité économique du Vieux-Port à la rue Saint-Jacques, tout ça n'est pas
expliqué. Et il y a quelque chose à faire dans ce sens-là.

Il y a une autre chose qui est à faire également à mon sens, c'est le départ des grands
explorateurs qui sont rentrés dans le cœur de l'Amérique, qui ont découvert le Mississipi et tout
ça, puis il y a quelque chose de – il y a un côté aventure là-dedans qui devrait séduire un bon
1025 nombre de touristes, si on est capable de bien rendre ce sujet-là. Merci.

Mme LOUISE HAREL :

1030 En fait, il y avait un élément – je croyais que, François, vous alliez en parler – vous savez, ces enseignes, ces anciennes enseignes qui disparaissent presque, on pense qu'il faut vraiment qu'il y ait une opération qui puisse témoigner du dynamisme économique qui se vivait dans le Vieux-Montréal. Il y a vraiment souvent – ce sont des enseignes souvent défraîchies mais qui permettraient de reconstituer finalement, de raconter aussi l'histoire économique.

1035

LA PRÉSIDENTE :

1040 Merci infiniment. Si vous me permettez, moi je reviendrais dans un premier temps sur votre recommandation concernant le recouvrement de l'autoroute, juste pour être bien sûr qu'on a compris. Est-ce qu'il faut l'interpréter comme un principe d'aménagement ou vraiment comme LA recommandation que vous faites en vue du legs majeur du 375^e? Donc ce qu'il faut négocier avec le gouvernement du Québec comme legs du 375^e?

1045

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

Si on peut avoir les deux...

Mme LOUISE HAREL :

1050 En fait, à dire vrai vous savez, le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, on le retrouve dans notre mémoire sur le Quartier latin, on le retrouve dans notre mémoire sur la Société du Havre, on le retrouve dans notre mémoire sur le Quartier de la santé, et ainsi de suite. Et dans le Vieux-Montréal, on ne peut pas passer à côté parce que le Vieux-Montréal est enclavé et c'est à la fois essentiel et puis il nous semble – on aurait eu le sentiment de passer à côté, selon nous, si on ne vous en avait pas parlé ce soir.

1055

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

1060 **Mme LOUISE HAREL :**

Mais en même temps, ça nous semble aussi faire partie de, si vous voulez, de la liste qui doit être une courte liste, mais de la courte liste des priorités du 375^e.

1065 **LA PRÉSIDENTE :**

1070 D'accord. Revenons sur cette question d'enclavement. Monsieur Robillard, vous vous rappellerez, puis, Madame Harel, vous avez peut-être eu l'occasion aussi de le voir sur le site de l'Office, mais à l'occasion des forums qui ont eu lieu, entre autres il y a des questions qui ont été soulevées justement sur le territoire qui borde juste au nord le Vieux-Montréal et sur les projets qui montent de ce côté-là. Et toute la question des vues à partir du Vieux-Montréal sur le centre-ville et de l'aménagement de cette bande-là au nord.

1075 Est-ce que, quand vous parlez d'enclavement, ça vous amène aussi à avoir des recommandations ou des commentaires à faire sur ce qui devrait être le principe d'aménagement le plus important de cette zone qui est limitrophe?

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

1080 Je pense que déjà dans les recommandations, il y avait déjà cette nécessité de préserver ces vues-là. Et c'est sûr qu'on partage tout à fait ça. On ne pourrait pas mettre des édifices en hauteur. C'est quelque chose – là, ça fait rapport au fameux Plan de révision des hauteurs et des densités de Ville-Marie et je pense que ça a déjà été traité là-dedans et c'est sûr qu'on va appuyer ça. Écoutez, je ne me souviens pas des détails des hauteurs et tout ça
1085 mais je pense que dernièrement, il y a règlement omnibus qu'on en a déjà réduit certaines.

1090 Alors c'est sûr que la vue sur le mont Royal et la vue du mont Royal vers le centre-ville, c'est des choses qui doivent être protégées. Mais tout ça, c'est dans la pratique des urbanistes qui sont à Ville-Marie de faire de l'intégration. Toute l'intégration architecturale et tout ça est vu d'une façon systématique par la DAUSE de Ville-Marie. C'est sûr que poser la question, c'est déjà y répondre. C'est des choses auxquelles on tient ça.

Mme LOUISE HAREL :

1095 D'autant que dans la nouvelle loi, la loi qui maintenant s'applique en matière de protection du patrimoine culturel, il y a toute cette question de paysage. Alors ça, c'est un aspect extrêmement important sur lequel on a bien hâte de lire votre rapport.

LA PRÉSIDENTE :

1100 Peut-être, en ce qui me concerne du moins, une dernière question plus générale. Dans le cadre des préconsultations qu'on a faites, aussi dans le cadre des forums, on a entendu à la fois des gens venir nous dire l de développer la fonction résidentielle du Vieux-Montréal et on a entendu des gens nous dire : « Ouais, mais densifier jusqu'où? » tout en considérant le développement de cette fonction résidentielle là quand même comme importante. Et on a entendu
1105 aussi des gens venir nous dire : « La fonction touristique, le produit touristique qu'est le Vieux-Montréal est aussi extrêmement important. Et nous, si cette offre touristique là ne se développe pas de telle sorte qu'effectivement elle devienne efficiente, efficace, bien, on va avoir de la difficulté à survivre. »

1110 Alors, de votre côté, quand vous pensez au Vieux-Montréal dans dix ans, comment est-ce que vous le voyez composer entre ces différentes fonctions-là ou vocations-là? Puis si je traduais autrement, peut-être plus simplement ma question, est-ce que le développement de la fonction résidentielle est pour vous la priorité?

1115 **Mme LOUISE HAREL :**

On s'est d'ailleurs posé la question.

1120 **M. FRANÇOIS ROBILLARD :**

C'est les deux.

Mme LOUISE HAREL :

1125 Bien sûr. Alors c'est toujours un peu le fil de fer parce que c'est toujours la question d'un
équilibre à atteindre. Par ailleurs, on sait qu'il y a beaucoup de terrains vacants – François disait
que, je pense qu'il y en a eu 22 de répertoriés – et là, on s'inquiétait si tant est qu'ils étaient
1130 finalement tous construits, ce serait une immense erreur, nous semble-t-il, parce que c'est un
poumon aussi patrimonial d'une certaine façon et cette valorisation des terrains vacants, comment
on peut procéder pour qu'il y ait aussi du verdissement? Dans le Vieux-Montréal, il y a très peu de
verdissement, il y a très peu d'espaces publics. Ça se passait ailleurs à l'époque.

Et pourtant la fonction touristique nous semble devoir être très, très associée à la
fonction patrimoniale aussi, de manière à ce que la fonction touristique soit, en fait, dans la
1135 mise en valeur de l'histoire, la mise en valeur un peu comme le décrivait François des hauts
faits d'armes qui se sont produits. Et on peut se le dire aussi, en même temps, si ce n'est pas
habité, les commerçants eux-mêmes à certains mois de l'année n'y trouvent pas leur compte
et si c'est habité, il y a une animation qui fait en sorte qu'on n'a pas l'impression d'être – en fait,
j'avais en tête le Dix30 de Brossard – mais on n'a pas l'impression que c'est factice.

1140

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

Si vous permettez, je ne sais pas si vous vous souvenez, Madame Roy, il y a eu des
experts en tourisme qui disaient que les touristes recherchent évidemment des édifices
1145 exceptionnels, un patrimoine, mais ils recherchent une qualité de vie aussi...

LA PRÉSIDENTE :

C'est vrai.

1150 **M. FRANÇOIS ROBILLARD :**

1155 ... dans des quartiers qui sont vivants, où ils peuvent se sentir à l'aise avec des gens qui sont également à l'aise dans le quartier. Alors, écoutez, c'est toujours cette recherche-là et ça va tout le temps être une recherche d'un équilibre entre des fonctions commerciales, institutionnelles, résidentielles, notamment – des fois ça déborde, l'équilibre est rompu – notamment dans le domaine des bars qui sont bruyants où là, il y a peut-être lieu de responsabiliser les opérateurs de bar qui, finalement, avec leur clientèle qui est bruyante, nuisent à la fois aux résidents et nuisent à la fois aux touristes qui logent dans des hôtels qui sont autour.

1160 Alors, écoutez, ce n'est pas un endroit plate, le Vieux-Montréal, c'est un endroit intéressant. Ce n'est pas la banlieue, ce n'est pas le Dix30, c'est quelque chose de différent, c'est quelque chose qu'on doit voir jour après jour.

LA PRÉSIDENTE :

1165

Monsieur Bergeron?

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1170

Je vous reviendrais au fameux quartier vivant et habité où vous suggériez de prévoir des commerces de services autour de la station de métro du Champ-de-Mars. La station de métro Champ-de-Mars, son environnement, c'est la Ville de Montréal; qui devrait être le promoteur de cette idée?

Mme LOUISE HAREL :

1175

Ça pourrait commencer un peu comme ça s'est produit, par exemple, avec le Marché Maisonneuve ou avec le marché aux abords de la station de métro Mont-Royal. Ça peut commencer par un marché public. C'est la Corporation des marchés publics de la Ville de Montréal, comme le marché public Amherst, comme les marchés publics qui se développent. Mais je pense que, bien sûr que cette animation-là, qui pourrait être estivale au départ, pourrait être suivie par un aménagement plus permanent.

1180

Mais en fait, il faut d'abord que la Ville de Montréal nous dise qu'est-ce qu'elle entend faire aux abords du Champ-de-Mars parce que là, on nage un peu en pleine incertitude présentement. Est-ce que le tunnel va demeurer? Si c'est le cas, là on vient de voter à l'Hôtel de Ville presque 1 M\$ pour la rénovation du tunnel qui a été fermé durant les trois mois d'automne, mais en même temps, s'il y a recouvrement, il faut déplacer le tunnel et la sortie. Mais ça, là, c'est un incontournable.

1185

1190

Parler du Vieux-Montréal sans parler du métro Champ-de-Mars, on passe à côté. C'est le métro Champ-de-Mars qui est le passage quasi obligé pour avoir accès au Vieux-Montréal. Et là, il faut absolument qu'on sache quelle est la vision de la Ville concernant tous les abords du Champ-de-Mars, parce qu'il était question d'un espace Marcelle-Ferron. Puis l'entreprise Plania qui avait déposé un rapport, etc., qu'on a eu, ça, c'est vraiment un incontournable. Il faut un chapitre là-dessus dans votre rapport.

1195

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

1200

Puis je pense que dans le rapport, il est recommandé, il me semble de mémoire, de fermer ce fameux tunnel-là. Actuellement, il va y avoir un ascenseur qui va être installé à la station Champ-de-Mars. Alors si on garde ce fameux tunnel-là, il faudra avoir également un ascenseur pour aller dans le tunnel et sortir du tunnel. Je ne sais pas, c'est une grosse...

1205 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais ce qui est recommandé, c'est de...

1210 **M. FRANÇOIS ROBILLARD :**

C'est des grosses dépenses qu'on pourrait mettre ailleurs.

Mme LOUISE HAREL :

1215 Actuellement, c'est fait.

LA PRÉSIDENTE :

C'est fait?

1220

Mme LOUISE HAREL :

Actuellement, c'est fait. Ça a été voté puis ça a été fermé pendant trois mois. Puis là, actuellement même, ils font faire des murales.

1225

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

C'est en deux phases.

1230 **Mme LOUISE HAREL :**

Oui, c'est en deux phases mais la première phase...

LA PRÉSIDENTE :

1235 Est terminée.

Mme LOUISE HAREL :

1240 Il y a presque 1 M\$, 963 000 \$ - est terminée, puis ils vont même faire des murales dans le tunnel. Mais quel est le projet? Ça, je pense que c'est...

LA PRÉSIDENTE :

1245 Plus global.

Mme LOUISE HAREL :

... plus global, oui.

1250 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Chénard, et ce sera la dernière question.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1255 Rapidement, si vous avez une réflexion. On a lu, on a entendu beaucoup sur la Place Jacques-Cartier et beaucoup de commerces de détail, disparité dans la qualité, dans l'offre, etc., manque d'authenticité dans certains cas. Auriez-vous des approches, des vues là-dessus, une stratégie ou une réflexion à partager avec nous?

1260 **Mme LOUISE HAREL :**

Moi, je pense que la mixité commerciale sur la Place Jacques-Cartier, c'est quand même intéressant. Moi, personnellement, je suis très favorable à l'animation qui s'y déroule, c'est joyeux, c'est vivant, mais ça, c'est juste quelques mois de l'année. Ce dont je rêve, c'est qu'au bout de la Place Jacques-Cartier, il y ait une barge dans laquelle il y ait une piscine pour les Montréalais.

1265

LA PRÉSIDENTE :

Bon, eh bien, c'est votre projet. C'est votre projet coup de cœur. Alors merci infiniment, Madame Harel, Monsieur Robillard, Madame aussi. Merci infiniment de votre contribution. Alors on va s'arrêter pour une quinzaine, vingtaine de minutes et on va reprendre vers 8 h 45.

1270

PAUSE ...REPRISE

1275 **LA PRÉSIDENTE :**

Notre prochain invité sur la liste, c'est madame Monique Thibault. Madame Thibault est là. Venez, Madame Thibault. Bonsoir!

1280 **Mme MONIQUE THIBAULT :**

Bonsoir! Moi, je vais simplement lire, je ne suis pas savante comme les autres qui ont participé avant moi.

1285 **LA PRÉSIDENTE :**

Ne vous inquiétez pas. On va avoir des beaux échanges avec vous.

Mme MONIQUE THIBAUT :

1290 C'est bien simple.

LA PRÉSIDENTE :

1295 Des beaux échanges avec vous. On est presque prêt tout de suite. Allez-y, on vous écoute.

Mme MONIQUE THIBAUT :

1300 Moi, je vais parler du marché public justement, j'étais contente que madame Harel en parle avant. Moi, j'ai le marché public sur la Place Jacques-Cartier avec ma fille. Alors j'ai un petit texte.

LA PRÉSIDENTE :

1305 Allez-y.

Mme MONIQUE THIBAUT :

1310 Sur la partie nord de la Place Jacques-Cartier, entre la rue Le Royer et la colonne Nelson, un marché de quartier est installé depuis 1962. Ce marché faisait suite au marché Neuf établi autour de 1808 – et puis j'ai mis des photos pour montrer en 1830, 1878, 1885 et 1930. Dans l'acte de cession de Jean-Baptiste Périnault et Jean-Baptiste Durocher à la Ville de Montréal, ils ont donné à la Ville de Montréal en 1803, il est spécifié dans cet acte-là que la Place Jacques-Cartier devra toujours garder sa fonction de marché public. Je pense c'est bien connu mais ce n'est pas tout le monde qui sait ça.

1315

Aujourd'hui encore, la Ville est tenue de respecter cette clause. Le marché Neuf a eu un grand succès jusqu'à 1950. En 1962, le couple Desjardins qui avait un étal dans le marché Neuf a opéré un kiosque de fruits et légumes près de la colonne Nelson. Vers 1967, le couple Desjardins

1320

a commencé à vendre des plantes et des fleurs. Le marché aux fleurs s'étendait tout autour du kiosque – à gauche, on le voit en 1965 – et ça s'étendait tout autour du kiosque de la rue Le Royer jusqu'à la colonne Nelson. En 2002, j'ai pris la relève de la famille Desjardins pour continuer le commerce des fruits et des fleurs.

1325

Le marché aux fleurs a eu un très grand succès pendant des décennies. Depuis la piétonisation de la Place Jacques-Cartier, de la difficulté des restaurants, de l'augmentation des touristes et de la diminution des travailleurs qui fréquentaient la place et finalement la réduction d'espace nécessaire aux plantes et aux fleurs ont eu raison du commerce de fleurs. C'était très difficile de vendre des fleurs parce que ça prend des autos pour venir chercher les plantes et tout ça.

1330

Aujourd'hui, j'opère un kiosque de produits d'érable et ma fille opère le kiosque de fruits et de jus de fruits faits sur place. À partir de fin juillet, nous vendons des produits biologiques de notre ferme familiale, de l'ail, des tomates, des cerises de terre. Durant la saison, on vend aussi des herbes biologiques pour faire des tisanes. À la ferme, nous sommes en développement et nous croyons que la demande de produits frais et de produits du terroir va en augmentation. Les produits transformés à la ferme sont aussi beaucoup demandés et aident les producteurs à vivre. Nous croyons que le marché a un bel avenir.

1335

1340

Actuellement, il y a un engouement pour les produits santé, les produits du terroir, les produits biologiques de proximité, d'appellation contrôlée. Il y a de plus en plus de maraîchers bio cultivant sur une petite surface des légumes diversifiés. Les marchés deviennent de plus en plus populaires, marchés de solidarité, marchés de proximité, marchés de quartier, points de chute de paniers bio, marchés de Noël, etc. Il y a tendance vers le « manger santé », le crudivore, le végétarien, le végétalien. Les gens veulent vivre plus longtemps et en santé.

1345

En 1997, dans les plans de la dernière réfection de la Place Jacques-Cartier qu'on connaît aujourd'hui, l'espace entre l'abreuvoir des chevaux et la colonne Nelson avait été dédiée aux commerces. En 2005, dans le document de référence de la consultation publique *Nommer Ville-Marie au cœur de la métropole*, l'arrondissement proposait que l'espace du marché aux fleurs

1350 pourrait être accru de 56 % pour être fixé à 25 mètres carrés. La recommandation de la
consultation publique a été dans l'objectif de maintenir le marché en activité mais également de
libérer de l'espace à la Place Jacques-Cartier. Le comité va plutôt dans le sens de la suggestion
du gestionnaire de la Corporation de gestion des marchés publics et il recommande d'agrandir le
1355 marché aux fleurs de la Place Jacques-Cartier à 50 mètres carrés. À l'endroit où le marché
aux fleurs opérait entre le kiosque actuel et la colonne Nelson, nous aimerions une fois par
semaine faire un petit marché avec maraîchers biologiques, producteurs de viande biologique,
fromagers et producteurs de produits locaux transformés, qui pourrait se tenir de 8 h à 13 h le
samedi.

1360 Nous pensons que la masse critique des résidents est probablement satisfaisante. Nous
pensons qu'un marché bien annoncé et bien administré attirerait les résidents qui, venant sur la
Place Jacques-Cartier, pourraient réapproprier la place. Un marché est un lieu de rencontre
conviviale. Les touristes adorent les marchés mais les résidents, les travailleurs et les
commerçants les font vivre. Les résidents fuient la place en ce moment. Tout est orienté pour les
1365 touristes. Les résidents ne se sentent pas à leur place dans cet endroit touristique et les touristes
aiment se sentir dans une atmosphère locale, un endroit authentique où les résidents vivent.
Dans ce projet, on pourrait ainsi avoir un lien avec les restaurateurs qui pourraient offrir le plat du
marché avec la viande et les légumes du marché.

1370 La Place Jacques-Cartier étouffe l'été et meurt l'hiver. Trop de cacophonie, trop
d'amplificateurs, trop de vendeurs sans permis durant les beaux jours de l'été, manque d'activités
l'hiver, manque de commerces intéressants pour les résidents.

1375 Une activité très appréciée, c'est le concert du dimanche. Les dimanches matin, la SDC
organise un concert de musique classique de trois, quatre instruments devant notre kiosque. C'est
une merveille! Des personnes bien plus âgées viennent s'asseoir et écouter la musique. Plusieurs
vont bruncher sur les terrasses et d'autres viennent prendre du jus frais pressé à notre kiosque.

1380 Il faut que la Ville ait une vision d'ensemble, un équilibre entre les activités. On ne voit pas
qu'il y a une analyse des impacts sur les voisins quand elle fait des changements. Là, c'est pour

vous montrer que c'est fonctionnel l'hiver aussi. L'hiver, on ouvre toutes les fins de semaine l'hiver, à l'année longue avec les produits d'érable, la tire, des choses comme ça. Alors c'est ça, mon affaire.

1385 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame Thibault. Monsieur Bergeron va commencer avec la première question.

1390 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

Vous débutez votre mémoire en nous disant que vous vous êtes installée sur la Place Jacques-Cartier en 2002, est-ce que c'était un legs de la famille qui laissait ou si c'est la Corporation des marchés publics de Montréal qui vous donnait votre permis d'opération?

1395

Mme MONIQUE THIBAUT :

Ça, c'est la personne, monsieur Desjardins, qui m'a cédé son bail avec la Corporation.

1400 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

Donc ce n'est pas par une entente avec la Ville de Montréal?

Mme MONIQUE THIBAUT :

1405

Non.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

D'accord. Ni avec la Corporation des marchés publics?

1410

Mme MONIQUE THIBAUT :

Bien, automatiquement oui, avec la Corporation. La Corporation ne peut pas refuser si je prends le bail par quelqu'un d'autre mais excepté qu'à moins d'avoir – que je ne sois pas correcte.

1415

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

Mais vous nous dites aussi dans votre mémoire que vous verriez la possibilité d'élargir la gamme de produits qui seraient offerts au marché.

1420

Mme MONIQUE THIBAUT :

Oui.

1425

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

Comme vous disiez, les produits biologiques, la viande, etc. Est-ce que ça serait à ce moment-là une extension de vos propres activités ou si ça serait la venue d'autres commerçants?

1430

Mme MONIQUE THIBAUT :

La venue d'autres. Ça serait une organisation avec des tentes autour du kiosque pendant à peu près quatre heures. Ça se fait de plus en plus – je ne l'invente pas – entre autres à Saint-Lambert, il y a comme une fois par semaine, le jeudi de 4 h à 8 h, la Ville monte des tentes, une vingtaine de tentes presque, peut-être une quinzaine de tentes devant l'Hôtel de Ville et les maraîchers arrivent, il y a un fromager, la même formule. D'ailleurs, j'ai contacté la personne qui

1435

1440 l'organise, puis ça fonctionne très, très bien. Tout le monde vend bien et tous les résidents qui viennent chercher leurs choses sont bien, bien contents. C'est un beau succès. Alors je me suis dit, bien pourquoi pas à la Place Jacques-Cartier? Moi, j'aimerais ça que les gens, les résidents viennent sur la Place Jacques-Cartier pour revenir après. Et si les gens reviennent, les commerçants vont commencer à avoir des plats pour eux autres. C'est ce qui manque, l'humain qui manque sur la Place Jacques-Cartier un petit peu.

1445 Comme là, j'ai été bien contente de voir cette semaine qu'il y a un petit magasin qui vient de s'ouvrir – ça fait déjà depuis novembre – mais quand même, une pâtisserie, juste sur Notre-Dame proche de la rue Bonsecours, puis c'est vraiment une très belle pâtisserie, puis une toute petite pâtisserie. C'est ça qu'on a besoin, des petites choses comme ça pour attirer les résidents. Quand on voyage, c'est ce qu'on cherche à regarder, toutes sortes de petites choses comme ça.

1450 Moi, je trouve que – moi, j'entends madame Harel, c'est une bonne idée le marché mais commencer par un gros marché, moi, j'aurais pas tendance à faire ça comme ça. Je commencerais devant mon marché, agrandir ça avec des tentes, puis après ça, selon comment ça fonctionne – il faut qu'on n'en ait pas assez, et on agrandit après. Ça va mieux que l'inverse.

1455

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

On est grand, puis on rapetisse après, ce n'est pas fameux ça.

1460

Mme MONIQUE THIBAUT :

1465 Non, ce n'est pas bon. Puis il y a aussi tout le long de la Dauversière sur le mur là, il pourrait y avoir aussi des tentes, s'il n'y en a plus assez là. Il y en a encore de la place, puis si c'est encore plus gros, bien là, on va derrière l'Hôtel de Ville mais on aurait déjà toute une expertise avant.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1470 Vous nous dites que vous êtes donc sur la Place Jacques-Cartier depuis plus de douze ans maintenant, douze, treize ans.

Mme MONIQUE THIBAUT :

1475 Oui.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1480 Vous avez vu une modification de la clientèle. Vous nous dites que, par exemple, dans le marché aux fleurs, au début ça fonctionnait bien; après, il y a eu une baisse de la clientèle. Est-ce que c'est attribué à la promotion des touristes, par exemple? Ou c'est vraiment, vous avez senti une baisse de l'intérêt de la part des travailleurs du Vieux-Montréal pour la Place Jacques-Cartier? Vous la voyez comment?

1485 **Mme MONIQUE THIBAUT :**

Oui, bien c'est qu'il y a plein de choses qui se sont passées. Il y avait un stationnement qui n'était pas bien beau mais il y avait des travailleurs qui mettaient leur auto là.

1490 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

Dans le jardin à côté du Château Ramezay?

Mme MONIQUE THIBAUT :

1495 C'est ça. Alors les gens venaient chercher leurs fleurs, leurs plantes, puis allaient prendre leur auto. Ça, c'est parti. Dans le Chaussegros de Léry, j'ai l'impression qu'il y a moins de travailleurs là et on n'a plus beaucoup de travailleurs sur la Place Jacques-Cartier, on ne les voit pas en tout cas, ils ne viennent pas. Alors c'est eux autres qui venaient acheter des fleurs.

1500 Il y avait les restaurateurs qui achetaient les fleurs. Le Saint-Amable prenait des fleurs tous les jours, La Marée, tous les jours. Ils n'existent plus ces gens-là. Ces restaurants-là ne sont plus comme ça. Ça a changé complètement. Puis les restaurateurs ont beaucoup de difficulté, ce n'est pas facile. Le commerce est très difficile sur la Place Jacques-Cartier en ce moment. Et d'ailleurs, c'est tout fermé. Aujourd'hui, je suis certain qu'il n'y a personne qui a ouvert.

1505

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1510

Puis vous l'attribuez principalement justement à la perte de ces facilités-là pour, disons, le stationnement, disons le Chaussegros de Léry, tout ça, mais le fait de vouloir relancer le marché, vous croyez que cette clientèle-là viendrait plus de l'ouest, plus de la partie du Vieux-Montréal?

Mme MONIQUE THIBAUT :

1515

Bien, de l'est, parce qu'il y en a beaucoup dans l'est. Et ce ne sera pas facile. C'est pour ça que je me disais on va commencer doucement parce que ça ne sera pas facile. Il faut avoir des annonces, c'est certain, mais ça serait juste quatre heures. C'est ça, la formule. La formule, c'est juste quatre heures par semaine et ça fonctionne. Moi, je n'aurais pas pensé ça. Il y a cinq ans, je n'aurais jamais pensé à ça. C'est quand j'ai vu que ça se fait à plusieurs places, les maraîchers sont contents parce qu'ils vendent leurs choses en peu de temps, parce qu'ils ne veulent pas perdre toute la journée, puis les gens travaillent de toute façon.

1520

1525

Nous autres, à Saint-Lambert, c'est de 4 h l'après-midi à 8 h, ça fonctionne parce que les gens reviennent de travailler mais dans le Vieux-Montréal, je ne sais pas si ça pourrait être bien. Le soir, je ne suis pas sûre de ça. C'est pour ça que je pensais au samedi matin ou dimanche matin. Avec la musique classique avec le marché, ça serait super. D'aller chercher une autre ambiance que l'énervement tout le temps. Moi, je trouve ça en tout cas.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1530 Ma dernière question porte justement sur la question de la cohabitation du touriste et du résident.

Mme MONIQUE THIBAUT :

1535 Bien, les touristes adorent les marchés. Quand vous allez en Europe, je suis certaine que vous allez dans un marché. On aime ça le marché. T'sais, ils vont prendre une banane, ils vont prendre... ça ne fait pas vivre quelqu'un ça. Alors ça va très bien ensemble. Moi, je suis certaine de ça. Puis ils se sentent dans l'ambiance du local. Puis les locaux aiment bien ça aussi voir les gens.

1540

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

Puis l'aménagement de la Place Jacques-Cartier – disons qu'elle a été reconstruite entièrement ces dernières années – est-ce qu'elle s'adapte bien, par exemple, à disons la vocation du marché ou de son expansion potentielle ou s'il y aurait des aménagements particuliers qui devraient être pensés pour favoriser justement le développement d'un marché public?

1545

Mme MONIQUE THIBAUT :

1550 Il n'y aurait pas grand-chose à faire. C'est-à-dire que s'il y a de la viande, ça prend de l'électricité pour les congélateurs, ça c'est certain.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1555

Et de l'eau.

Mme MONIQUE THIBAUT :

1560 De l'eau. Bien, j'en ai dans les kiosques. J'ai de l'eau dans les kiosques. C'est ça, je ne
1565 pense pas que ça serait compliqué mais c'est l'électricité. Il y aurait un problème d'électricité
probablement et les camions. Mais je me dis, il y a peut-être une ouverture pour... Parce qu'un
marché, il y a des camions. Alors peut-être que ce samedi matin, entre 8 h et 1 h, les camions
auraient le droit de se mettre à côté de la Dauversière. On peut faire comme une exception
pour ça. Ou bien prendre des endroits de stationnement sur la rue Notre-Dame pendant ce
1570 temps-là. Moi, je voudrais attirer surtout les résidents qui viennent à pied parce que personne
veut stationner au prix que c'est pour venir au marché. Je ne penserais pas que ça fonctionne
ça. Ça serait vraiment pour les résidents qui viendraient pour le marché parce que ça serait du
bio. Du bio, c'est quand même de niche, ce n'est pas partout qu'il y en a. Puis les gens aiment
bien ça habituellement. Puis aussi, ils iraient dans les restaurants peut-être faire – c'est ça je
disais, un plat du marché, quelque chose de spécial pour eux autres cette journée-là. Ça
pourrait attirer.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1575 Merci beaucoup, Madame.

LA PRÉSIDENTE :

1580 Moi, Madame Thibault, je voudrais revenir auprès de vous sur cette question pas d'entente
mais d'acte de cession. Je vous avoue que je ne savais pas ça que la Place Jacques-Cartier devra
toujours garder sa fonction de marché public.

Mme MONIQUE THIBAUT :

Oui.

1585 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors est-ce qu'on parle de toute la Place Jacques-Cartier?

1590 **Mme MONIQUE THIBAUT :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1595 Toute la Place Jacques-Cartier?

Mme MONIQUE THIBAUT :

1600 Oui. La Place Jacques-Cartier appartenait à deux personnes, puis c'était privé. Puis en 1803 à peu près, ça a été cédé à la Ville de Montréal à la condition qu'ils fassent tout le temps un marché public.

LA PRÉSIDENTE :

1605 Et vous, vous avez le bail pour toute la Place Jacques-Cartier?

Mme MONIQUE THIBAUT :

1610 Non, non, je n'ai pas le bail pour la Place Jacques-Cartier. Ça, la Ville a pris ça, la Place Jacques-Cartier.

LA PRÉSIDENTE :

1615 Oui. Et vous, vous avez le bail pour quoi?

Mme MONIQUE THIBAUT :

1620 Pour les kiosques de marché aux fleurs puis de marché aux fruits. Ça, c'est géré par la Corporation des marchés publics. C'est-à-dire que la Ville a un bail avec la Corporation des marchés publics pour gérer les différents marchés : Jean-Talon, Atwater.

LA PRÉSIDENTE :

1625 Oui, oui, ça, je comprends. Mais est-ce que ça veut dire que finalement, s'il y avait quelqu'un d'autre qui demandait de faire de la section résiduelle de la Place Jacques-Cartier un marché public...

Mme MONIQUE THIBAUT :

1630 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1635 ... dans votre compréhension, c'est que la Ville serait tenue de faire un marché public à la grandeur de la Place Jacques-Cartier?

Mme MONIQUE THIBAUT :

1640 Bien là, je ne le sais pas. Je ne penserais pas. Je ne le sais pas, mais je pense qu'ils ont gardé ces – dans toute l'histoire, ils disent que les marchés, le marché aux fleurs est resté là à cause du bail. À cause de la cession, de l'obligation...

LA PRÉSIDENTE :

1645 Parce que vous avez vu ça ailleurs, dans d'autres endroits à Montréal, des anciennes contraintes comme ça qui étaient liées à des ententes. Mais moi, juste pour poursuivre dans la

même veine que mon collègue Bruno, comment est-ce que vous vivez la cohabitation avec les artistes sur la Place Jacques-Cartier l'été?

1650 **Mme MONIQUE THIBAUT :**

1655 Avec les artistes, il n'y a aucun problème. C'est calme. Avec les amuseurs – parmi les artistes, il y a les amuseurs publics, il y a les ballounes, il y a les musiciens, il y a les artistes peintres exposants, il y a les artistes caricaturistes portraitistes. Puis les gens mêlent tout ça. Mais les artistes exposants, ça expose puis ça ne parle pas fort, t'sais. Ça va très bien, puis ça attire. Moi, ça va bien, c'est merveilleux.

1660 Tout le monde, c'est merveilleux. Mais excepté que quand les amuseurs publics ont droit à des amplificateurs, puis là, il y a un show tout le temps devant le kiosque avec des amplificateurs, bon tout ça, puis là – je ne veux pas avoir des poques sur la tête tantôt – c'est que c'est délicat tout ça. Mais excepté que ce qui me dérange actuellement, c'est qu'il y a une tendance à multiplier les amuseurs publics autour du kiosque. Et là, ça peut étouffer le kiosque. Ça peut vraiment l'étouffer. Et cette année, il va y avoir une tente devant le kiosque en haut, entre la – bien c'est ce qu'on m'a dit en tout cas à la Ville – entre la colonne Nelson et le kiosque, pour les amuseurs publics, qui vont avoir une amplification aussi. Alors là, à un moment donné, quand il y a un show d'un côté, un show de l'autre, les gens sont partout autour des deux côtés, bien à un moment donné, ça ne marche plus la business, c'est bien sûr. On arrête. On arrête, on reprend. C'est délicat. C'est délicat. Ça dépend de la personne qui fait le show parce que... C'est ça. Ça dépend s'il monte en haut dans une échelle ou bien s'il monte sur son affaire.

1670

LA PRÉSIDENTE :

Il peut y avoir à un moment donné une sorte de compétition entre les deux activités.

1675 **Mme MONIQUE THIBAUT :**

Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

1680 Ça dépend.

Mme MONIQUE THIBAUT :

1685 Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

1690 D'accord. Monsieur Chénard, ça va? Merci infiniment, Madame Thibault. Votre contribution était très originale pour nous. Il fallait que ce soit vous qui veniez la faire parce que sinon, on n'aurait pas eu les informations. Merci.

Maintenant, j'appelle monsieur Daniel Chartier? Non. Monsieur Raphaël Thibault-Gobeil. On n'a pas de mémoire, Monsieur Gobeil?

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

1695 Pardon?

LA PRÉSIDENTE :

1700 Vous ne nous avez pas envoyé de document écrit?

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

1705 Non. Je devais mais j'ai eu une semaine compliquée avec ma petite fille.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. C'est juste que je voulais être sûre de ne pas avoir perdu de papier.

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

1710

Non. J'ai, par contre... Bonsoir! Je suis artiste exposant depuis dix-huit années. J'ai travaillé sur la rue McGill, McGill Collège au centre-ville. J'ai travaillé sur la place de la Dauversière qu'on a parlé de l'ancien stationnement tout à l'heure, adossée au mur de l'ancien stationnement quand il y avait un stationnement et sur la rue Saint-Amable depuis quelques années.

1715

Je veux vous présenter – mon mémoire porte sur les artistes de la rue Saint-Amable qui, en fait, est la seule rue des artistes qu'on appelle « la rue des artistes » à Montréal et qui est pour moi un patrimoine culturel d'un demi-siècle parce qu'on va approcher la 50^e année prochainement, donc 2017, ça risque d'être autour de la 50^e année.

1720

Comme on le voit, la rue Saint-Amable, c'est connu, très connu sur Wikipedia. Donc on voit l'historique, 1805. C'est bien identifié. La rue est devenue une véritable galerie d'art à ciel ouvert. On voit sur la photo la cour ici, l'entrée de la cour qui se trouve être au milieu de la rue Saint-Amable ici. C'est l'entrée de la rue Saint-Amable au niveau de la Place Jacques-Cartier puis la sortie. Et on voit ici l'entrepôt frigorifique qui va être le projet de boutique hôtel. Donc ici, c'est une autre bâtisse qui n'est pas touchée ici du tout.

1725

Donc patrimoine culturel de 50 années ancré au niveau des Québécois, c'est connu. Ici, c'est un guide touristique. Il y a maints guides touristiques mais ça, c'est plus un guide utilisé quand on voyage en famille sur Montréal, un guide de 1986-87.

1730

On voit la rue Saint-Amable. Regardez, ça, c'est l'entrée de la rue Saint-Amable avec la bâtisse, comme je vous disais, qui n'est pas touchée, où est-ce qu'il y a une crèmerie actuellement, puis il y a le restaurant *Valentine*. Et c'est un guide qui parle des circuits. Donc la rue Saint-Amable fait partie d'un circuit touristique déjà en 86-87. Mais ça, c'est ce que j'ai trouvé. Ça peut être plus vieux que ça, il y en a dans les années 70.

1735

Et la première édition du *Guide Michelin*, donc pour les touristes, c'est vraiment une rue qui est connue à travers le monde au niveau des touristes, quand on parle : « *Les peintres s'installent*

1740 *sur la petite rue Saint-Amable* ». C'est une première édition sur le Canada du *Guide Michelin*.
Ensuite, le *National Geographic*. Dans un reportage à travers le Canada, on a bien identifié
Montréal, la rue Saint-Amable. Pourquoi? C'est une rue qui est connue et c'est une ambiance
agréable, comme on mentionnait, comme madame Harel a mentionné : les touristes apprécient la
joie de vivre. Il y a une certaine joie de vivre, une qualité agréable, comme les résidents. Les
1745 résidents aussi viennent se promener sur une ruelle plus calme, à l'ombre l'été. Donc le *National
Geographic*.

Je vous montre un peu aussi une rue qui est animée. On parle de l'animation de la
Place Jacques-Cartier mais c'est une rue qui permet une circulation, un désengorgement de la
1750 Place Jacques-Cartier mais c'est une rue qui est achalandée, qui est vivante parce qu'il y a de
l'animation et on parle, regardez, au niveau – ils comparent avec le trafic du Pont Jacques-
Cartier. Ça, c'est *Montréal-Matin* en 76, puis ça aussi, c'est dans les années 70. Et ça, c'est
tout récemment.

1755 C'est une rue qui est, comme je vous le mentionnais, qui apporte une rétention du
tourisme également dans le Vieux-Montréal par ses circuits touristiques, circuits du patrimoine.
C'est sur des sites internet qu'on fait la promotion. On parlait tout à l'heure – madame Harel
parlait de circuit patrimonial du Vieux-Montréal. C'est des bâtiments historiques.

1760 Ici, c'était le restaurant Saint-Amable qui était très connu, mais c'est encore une bâtisse
magnifique. La cour, l'entrée de la cour, c'est magnifique où est-ce qu'il y a des artisans, une
douzaine d'artisans. Bon, on voit le circuit. Ça permet, ça vient bonifier l'offre touristique
puisque'il y a des artistes, il y a un attrait, il y a un parcours, une rue, des artistes, ça attire. C'est
une offre augmentée dont le Vieux-Montréal bénéficie par cette rue-là.

1765
Donc on a toute l'information. C'est déjà tout bien identifié sur les sites internet. Ici, je
termine en montrant, en une seule recommandation de mesure au niveau du plan, puisque
actuellement, il y a une crainte au niveau des artistes exposants sur la rue Saint-Amable, une
crainte de perdre cette rue des artistes là. Actuellement, il y a une des recommandations au
1770 niveau de la Place Jacques-Cartier ne touche pas comme telle – il n'y a pas de

1775 recommandations jusqu'à maintenant qui sont contre les artistes exposants. Nous, on demande de maintenir les emplacements des artistes. Il y a un changement – le maximum, c'est ça qui est possible – il y a un changement, puis j'étais venu vous en parler puis j'avais au niveau d'une construction, une nouvelle construction, un bâtiment abandonné et cette modification-là pourrait amener la Ville à changer au niveau de l'octroi des permis qui, ici, on parle de plus de 50 ans qu'il y a des permis actuellement sur la rue Saint-Amable.

1780 Donc une seule mesure, toute simple, c'est d'en maintenir le maximum. Les commerçants appuient les artistes. Les commerçants veulent les artistes, ils veulent une animation. On parle aussi d'un contrôle des usages. Quand on a une présence dans un espace public, ça amène une protection aussi, une sécurité, une ambiance. Beaucoup de touristes demandent de l'information aux artistes qui sont là. Il y a une animation. Il y a aussi une présence, comme je mentionnais, mais de jour, de nuit, de soir – de soir aussi – et l'hiver. Les fins de semaine actuellement, l'hiver, il y a certains artistes. Eux, ils ont peu d'artistes
1785 l'hiver mais il y a une présence et la saison, on ne parle pas d'une saison seulement estivale mais plus de trois saisons, voire quatre saisons, les fins de semaine l'hiver ou si la température le permet aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1790

Merci beaucoup. Monsieur Chénard va commencer les échanges avec vous.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1795

Est-ce que c'est uniquement pendant la période des travaux de l'hôtel projeté sur le flanc nord? Pouvez-vous nous en dire un petit peu plus, le souci, la nature du...

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

1800 Oui, oui. Actuellement, j'ai été représentant au niveau du comité paritaire pendant quelques années. Là, je ne le suis plus actuellement, donc c'est à titre personnel que je viens, mais le comité paritaire, dans les comptes rendus du comité paritaire, les procès-verbaux, en septembre, c'est toujours – il y a différentes hypothèses pour une relocalisation temporaire. Donc il y a une hypothèse actuellement qui est arrêtée, c'est une relocalisation au niveau de la Place Jacques-Cartier, le secteur sud. Mais temporaire...

1805

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

De la Dauversière à Commune.

1810

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

1815 La Commune/Saint-Paul. Entre la Commune et Saint-Paul, ce carré-là. Et ce serait des kiosques, jusqu'à maintenant des kiosques où est-ce qu'il y aurait un storage – donc un projet à ce niveau-là – pour localiser les artistes. Là, on parle juste d'artistes exposants aussi, je n'ai peut-être pas fait la distinction au niveau de la rue Saint-Amable. Anciennement, il y a déjà eu des portraitistes, caricaturistes. Ils se sont déplacés au niveau de la Place Jacques-Cartier. Donc on retrouve sur la Place Jacques-Cartier actuellement portraitistes, caricaturistes entre la rue Saint-Paul jusqu'à l'abreuvoir, de part et d'autre de la rue, de la Place Jacques-Cartier. Et exposants, il y a une place d'exposants en tout cas sur la Place Jacques-Cartier, mais il y a dix-huit exposants qui sont sur la rue Saint-Amable, il y avait dix-neuf emplacements sur la rue Saint-Amable en 2012. Là, on parle de seize emplacements cette année 2013 et au niveau de la rue Saint-Vincent, on parle de deux emplacements. À l'entrée de Saint-Vincent/Saint-Paul, il y a aussi deux emplacements. Eux, ils ne sont pas touchés. Actuellement, c'est uniquement les emplacements sur la rue Saint-Amable.

1825

On comprend très bien au niveau des changements d'une bâtisse comme ça qui est abandonnée, qui était barricadée et des ouvertures possibles. On est tout à fait conscients qu'il

1830 va y avoir des impacts au niveau des emplacements qui étaient en devanture de cette bâtisse-là. Mais là, on parle du début – si on voit sur la bâtisse ici – de l'entrée jusqu'ici, on parle de cinq emplacements qui ne sont pas du tout touchés par la bâtisse ou pratiquement, à tout le moins après les travaux, je parle toujours après les travaux, et de ce côté-ci...

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1835 Ce que vous nous dites, les travaux ne toucheront pas ce premier bâtiment. C'est ça?

M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :

1840 Non, c'est ça. Le premier bâtiment, non, il a été rénové; c'est un bâtiment qui est assez récent et il est fonctionnel. Le commerçant appuie les artistes. C'est un commerçant qui a une *Valentine* plus loin, puis à l'entrée, c'est une crèmerie, crème glacée depuis de nombreuses années. Et il y a trois emplacements qui sont du côté de la cour. Donc il y a l'entrée de la cour, trois emplacements qui sont du côté le mur sud et disons qu'il y a deux emplacements plus actifs, qui étaient actifs à l'été, et ensuite, il y a les boutiques après sur la Commune. Au niveau
1845 de la cour, c'est une entrée qui donne à même sur la rue Saint-Amable. Eux aussi sont beaucoup inquiets, ils appuient beaucoup les artistes. Les artistes actuellement, de l'entrée Saint-Vincent et de l'entrée Saint-Amable Place Jacques-Cartier permettent une circulation, amènent une activité commerciale aussi. Pour les commerces, c'est très bon, c'est bénéfique.

1850 Et on n'a pas eu – moi, je n'ai pas eu de rencontre personnelle avec le propriétaire qui a le projet, mais ce qu'on a entendu – monsieur Coulombe en a parlé la dernière fois – il y a une ouverture, ils sont très intéressés, la SDC, ils sont très intéressés, le propriétaire est très intéressé à maintenir les artistes.

1855 Nous, ce qu'on veut, c'est que la Ville permette et officiellement maintienne les emplacements au niveau des artistes, au minimum de part et d'autre des entrées pour permettre une circulation et maintenir cette vocation-là historique. Ça, c'est tout à fait important.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1860

Dans le moment, est-ce que c'est un peu comme la personne qui vous a précédé...

M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :

1865

Oui.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

... un bail qui est renouvelé? Comment ça fonctionne?

1870

M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :

1875

Non. Bien, les permis au niveau d'occupation du domaine public, il y a des permis pour – on parle des amuseurs publics, ça c'est une réglementation, et artistes exposants, ça inclut les artistes exposants, portraitistes, caricaturistes. Ça c'est une autre. Il y a aussi les artisans. Donc il y a disons trois... Les artisans aussi, les artisans qui font les bijoux. Donc au niveau de la rue Saint-Amable, ça a commencé par des artistes exposants. C'était ça au départ, en premier, cette rue-là, cette vocation-là principalement, artistes exposants, portraitistes, caricaturistes. Et c'est un bail annuel – pardon – un permis annuel.

1880

1885

Il y a un comité de sélection, il y a une évaluation au niveau des médiums utilisés, puis c'est indiqué sur le permis, puis on doit démontrer que c'est nous. Donc il y a tout un mécanisme géré par la Ville. Ça fonctionne très bien. Il y a un comité paritaire actuellement et les emplacements sont identifiés au sol. Il y a des dimensions à respecter. Et le déplacement sur la Place Jacques-Cartier est vu d'un bon œil. Le déplacement temporaire et qui pourrait être éventuellement permanent, puisqu'on parle de bâtiment, de bâtiment..., de kiosque dans cette partie-là...

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1890 Un abri.

M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :

1895 ... un abri mais abri – et là, on parle d'une possibilité d'autres différentes façons de
gestion à ce niveau-là avec les artistes. Mais ce projet-là est intéressant, mais il ne faut pas
perdre – c'est un icône à Montréal, la rue Saint-Amable, c'est connu. C'est comme – disons
que c'est peut-être un peu fort mais la croix sur le mont Royal, ça serait dommage de perdre
une image, une connaissance que le monde a. Les touristes, année après année, reviennent. Il
y a des artistes qui ont vendu des œuvres à des touristes qui en ont acheté il y a vingt ans,
1900 puis c'est là pour durer. C'est intéressant. Ça serait dommage de perdre tout l'effort qui a été
mis pour animer cette rue-là.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1905 Donc votre souci, c'est qu'une fois les travaux complétés, qu'elle perde cette vocation-là?

M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :

1910 Exactement. Parce que durant les travaux, on comprend, il peut y avoir des difficultés
d'opérer. Malgré ça, jusqu'à maintenant, il y a eu la démolition de la bâtisse et il est possible
actuellement de travailler. Donc si on déplace les artistes...

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1915 Pendant les travaux?

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

1920 Non, pas pendant. Non, mais on ne le sait pas. Les travaux se font – vous savez, ici, sur le coin, on se trouve à être à même la Place Jacques-Cartier. Donc ici, regardez, il y a une terrasse ici puis il y a une terrasse là. Donc on ne sait pas à quel niveau la rue va être barricadée. Il y a des commerces ici. Il y a des commerces qui sont – donc il risque d'y avoir un échafaudage pour permettre le passage. On ne croit pas que la rue va être nécessairement – mais ce n'est pas moi qui peux vous répondre à ce niveau-là.

1925 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Non.

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

1930 Nous, ce qu'on demande, puis c'est bien écrit au niveau du comité paritaire, les artistes ne souhaitent pas rester sur la rue Saint-Amable pendant les travaux. On ne souhaite pas rester. On demande de rester, si c'est possible. Si c'est possible. Le maximum d'emplacements.

1935 Ensuite, si ce n'est pas possible, il y a un déplacement temporaire, on demande de maintenir les emplacements. Si ce n'est pas possible, on demande par la suite de nous garantir qu'il va y avoir un retour possible. Parce qu'on sait très bien, ce n'est pas des usages – il pourrait y avoir des usages conflictuels à cet endroit-là. C'est une rue tranquille. Il y a des résidents qui y demeurent, il y a des locataires. Mettre des usages qui viendraient amener du bruit, ça pourrait causer des problèmes à ce niveau-là, des conflits d'usages. Et c'est une rue très étroite. C'est une rue très étroite. Donc depuis plusieurs années, c'est comme ça que ça a fonctionné.

1940

LA PRÉSIDENTE :

1945

Est-ce que vous avez des contacts assez réguliers avec la SDC, par exemple, qui vous amènerait à pouvoir évaluer la valeur de l'activité des artistes sur la rue Saint-Amable pour la SDC en général ou pour le développement en général du commerce dans le Vieux-Montréal? Avez-vous ce genre de contact-là? Non.

1950

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

Non. On n'a pas de données, de statistiques au niveau de... Mais vous allez voir, moi, je n'ai pas les éléments pour vous présenter ce soir mais il y a un appui massif au niveau des commerçants.

1955

LA PRÉSIDENTE :

De la rue.

1960

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

De la rue, du secteur.

1965

LA PRÉSIDENTE :

Du secteur...

1970

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

... du Vieux-Montréal. Tout le monde est conscient, mais c'est normal en commerce. Comme la propriétaire, celle qui gère le kiosque de la Place Jacques-Cartier, le marché, tout le monde est là pour travailler, tout le monde est là pour amener une diversité aussi ou différentes utilisations de la Place Jacques-Cartier, de la rue Saint-Amable, mais il y a un

1975 respect aussi qui doit s'établir et là, les commerçants savent très bien qu'il y a un apport que les artistes ont et il y a une limite aussi. Donc les artistes sont conscients que les espaces occupés devant la partie barricadée vont être très difficiles à maintenir et on est conscient de ça. Ce n'est pas ça qu'on cherche.

1980 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais parlons de la pérennité.

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

1985

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1990 Parce que vous avez été un de ceux, si je me rappelle bien, qui avait demandé une consécration de la rue Saint-Amable.

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

1995

Une vocation. Mais moi je trouve ça dommage que dans le document, ce n'est pas indiqué la rue des artistes, c'est pas indiqué là, on l'a juste sur une bannière. Pourquoi pas l'avoir sur papier, dans un document?

LA PRÉSIDENTE :

2000

Alors là, vous venez de nous faire une démonstration comme quoi c'est une icône qui est reconnue à travers différentes publications touristiques.

M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :

2005 Oui. C'est pas juste moi qui le dis.

LA PRÉSIDENTE :

2010 Non, non. Je confirme ça jusqu'à un certain point.

M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :

Les livres parlent.

2015 **LA PRÉSIDENTE :**

2020 Comme étant ce qu'on perçoit de votre présentation. Mais dans cette perspective de maintien ou dans cette hypothèse de maintien de la rue Saint-Amable comme une icône du quartier, c'est pour ça que je vous posais la question jusqu'à quel point au fond votre activité s'intègre bien dans le milieu? Vous en avez fait une certaine démonstration mais jusqu'à quel point elle participe aussi du développement économique du secteur ou de l'activité économique du secteur? Et là, vous me dites : « On a des appuis de la part des commerçants. » Ça, je comprends ça. Et puis, est-ce que vous avez aussi des appuis de la part de la SDC?

2025 **M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :**

2030 Moi, je n'ai pas d'appui personnel mais monsieur Coulombe, la dernière fois, il l'a dit clairement. Il l'a dit ouvertement. Donc il y a un appui, il y a un intérêt. Il y avait monsieur Demers qui était là aussi, qui mentionnait que les résidents ont besoin d'une ambiance comme ça de quartier. Ce n'était pas un lien direct avec la rue des artistes mais c'est une diversité que – on voit beaucoup de résidents qui viennent se promener avec leur chien, qui vont prendre une marche. Ça fait partie de l'ambiance du Vieux-Montréal.

2035 Et surtout, moi j'avais parlé la dernière fois, j'expliquais la disposition ou la morphologie
de l'espace de cette rue-là, pourquoi ça s'est formé à cet endroit-là, cette activité-là? C'est
aussi, c'est une rue à l'ombre, on le voit, à l'ombre, à l'abri des intempéries. La Place Jacques-
Cartier, tous les commerçants vont vous le dire, c'est très difficile de travailler à ce niveau-là.
Les portraitistes, caricaturistes ont des installations différentes et artistes exposants, on parle
2040 d'huiles, des gravures, on parle de plus qu'une œuvre. Donc les portraitistes, caricaturistes ont
souvent un chevalet. Là, c'est plus de la photographie, donc ça prend plus d'espace pour... Et
la rue étant à l'abri et la disposition, c'est une porte de sortie, une accalmie de la Place
Jacques-Cartier qui peut être des fois étouffante l'été. Ça fait un peu ce côté-là. Et il y a un
apaisement quand le monde rentre dans la rue Saint-Amable et vous l'avez peut-être déjà
constaté.

2045

LA PRÉSIDENTE :

Vous êtes pas mal bon pour vendre votre idée.

2050

M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :

Je ne suis pas là pour vendre.

2055

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Chénard?

2060

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Une dernière petite question. Le comité paritaire, donc eux sont en discussion.

M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :

Oui.

2065 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Est-ce qu'ils en connaissent un petit peu plus sur l'état d'avancement?

2070 **M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :**

La Ville, aux dernières discussions que j'ai entendues, la Ville est ouverte à maintenir les emplacements, puis actuellement, il y aurait des possibilités. Mais nous, on veut s'assurer, parce que quand on sait qu'il y a des changements, puis quand on sait que pendant une période, il n'y a personne qui va occuper cet espace-là, il pourrait y avoir d'autres utilisations.

2075

LA PRÉSIDENTE :

Puis le rôle du comité paritaire exactement, c'est quoi?

2080 **M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :**

C'est l'interface entre l'ensemble des détenteurs de permis et la Ville. Donc la Ville siège et il y a des représentants des artistes.

2085 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais il n'a pas de pouvoir décisionnel?

2090 **M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :**

Non. C'est un comité qui va – bien, ça dépend. Au niveau décisionnel par rapport...

LA PRÉSIDENTE :

2095 Bien, c'est-à-dire, est-ce que sur une base paritaire, il y a des décisions qui se prennent dans ce comité-là qui sont respectées par tous ceux qui en font partie?

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

2100 Oui. Mais la Ville peut décider de – ce n'est pas le comité paritaire qui décide ou non, si la Ville maintiendrait des emplacements à cet endroit-là.

LA PRÉSIDENTE :

2105 Ce genre de décision-là n'est pas du comité paritaire.

M. RAPHAËL THIBAUT-GOBEIL :

2110 Bien, il y a une concertation, il y a une consultation, il y a un comité paritaire entre la Ville et les artistes exposants mais au niveau des changements envisagés, on veut s'assurer qu'il n'y ait pas une bifurcation.

LA PRÉSIDENTE :

2115 Monsieur Bergeron? Ça va être la dernière question.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2120 Oui. Juste reprendre un des éléments que vous venez tout juste de nous relater concerne l'aménagement physique de l'espace pour rendre adéquate l'opération des artistes exposants. Donc à partir du moment où on les déplacerait, même temporairement ou de façon permanente sur la Place Jacques-Cartier, vous estimez que les équipements qui seraient nécessaires sur la

Place Jacques-Cartier pour accueillir les artistes exposants devraient être assez complexes compte tenu qu'on ne pourrait pas retrouver, par exemple, l'abri au vent, l'abri à la pluie, etc.

2125 **M. RAPHAËL THIBAULT-GOBEIL :**

2130 Mais, en fait, au niveau de la Place Jacques-Cartier, l'aménagement, le projet est déjà assez avancé. Le comité paritaire, il y a même déjà eu une rencontre, on a été appelé à se positionner à ce niveau-là, au niveau de tous les détenteurs de permis sur la rue Saint-Amable et l'accueil est favorable. Moi, je ne veux surtout pas – l'accueil est favorable et c'est juste que c'est un endroit différent. Ce n'est pas la même ambiance. On se retrouve sur une place ouverte et c'est normal. Regardez, pourquoi à Québec, la rue du Trésor, pourquoi c'est la rue des artistes? Ça ne veut pas dire que ce n'est pas possible mais il y a d'autres difficultés. D'autres difficultés. Donc c'est pour ça que là, le projet actuellement sur la Place Jacques-
2135 Cartier, les emplacements, c'est des kiosques, c'est des kiosques fermés pour entreposage avec un auvent et de l'éclairage solaire, puisqu'il n'y a pas d'électricité. Jusqu'à maintenant, c'est ça. Et c'est tout à fait logique, ça maintient une animation à cet endroit-là.

2140 Comme au centre-ville, il y a des artistes sur la rue McGill, j'ai travaillé là pendant quelques années, sur le coin McGill Collège et Sainte-Catherine, ça amène une diversité au centre-ville à ces endroits-là. Il y a une ouverture. Ce n'est pas évident aussi travailler là, il y a le vent qui arrive, mais dans le Vieux-Montréal, la rue Saint-Amable, c'est une autre dimension. La rue Saint-Paul au niveau du Saint-Vincent aussi, c'est une autre dimension. Ça amène une circulation. Il faut avoir de nouveaux emplacements sur la Place Jacques-Cartier mais
2145 maintenir les anciens qui sont déjà gagnés. C'est des emplacements gagnants, pourquoi les perdre?

LA PRÉSIDENTE :

2150 Merci beaucoup. Ça a été intéressant. Merci infiniment. Alors maintenant, Monsieur Chartier, venez-vous-en tranquillement. Merci, Monsieur Gobeil. Bonsoir, Monsieur Chartier!

M. DANIEL CHARTIER :

2155 Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

2160 On vous écoute.

M. DANIEL CHARTIER :

2165 Mon mémoire s'intitule : « *Le Vieux-Port de Montréal, une clé pour le développement harmonieux du Vieux-Montréal et pour un legs optimal du 375^e anniversaire de Montréal* ». Architecte paysagiste, j'ai été membre du comité exécutif de l'Association le Vieux-Port de Montréal. Cet organisme a procédé à l'une des premières consultations participation à grande échelle tenue à Montréal. Voici une précieuse copie de ce rapport final édité en 1980.

2170 La plupart des recommandations-clés résultant de cette concertation ont vu le jour non sans auparavant avoir été l'objet de péripéties décrites dans le mémoire soumis jeudi dernier. Ce mémoire écrit présentait un voyage dans le temps destiné principalement à réitérer la pertinence de ses recommandations et de leur actualisation. La présentation qui suit vous offrira plutôt une visite dans l'espace, à travers un exceptionnel territoire patrimonial.

2175 La promenade commencera à l'extrémité est de la rue de la Commune, longera les berges du fleuve et du port pour atteindre le silo numéro 5, puis la balade de retour retraversera le Vieux-Montréal, une randonnée pédestre se terminant au square Viger devant le tout nouveau Centre de recherche du CHUM.

2180 Commençons la visite en nous dirigeant vers le fleuve à l'extrémité sud de la rue Amherst. L'axe visuel de cette artère focalise sur la Tour de l'Horloge, un des rares éléments relatifs au fleuve, dont la mise en scène soit perceptible à des kilomètres de distance depuis un tissu urbain dense. Cette randonnée se termine sur le Belvédère du Chemin-qui-marche, un très joli parc

2185 surplombe la voie ferrée et les terrains du 1000, de la Commune. Ce parc et ces terrains offrent des vues spectaculaires sur le fleuve et l'île Sainte-Hélène.

2190 L'Association le Vieux-Port avait demandé que tous les terrains au sud de la rue de la Commune, comme ce bâtiment, un ancien entrepôt frigorifique, restent accessibles au public. Malheureusement, les terrains du 1000, de la Commune sont totalement inaccessibles, barricadés derrière de hautes clôtures. Lors de l'opération Carte Blanche tenue par l'OCPM l'an passé – il y a un an et demi – portant sur la meilleure manière de marquer le 375^e anniversaire de Montréal, les Montréalais ont manifesté leur volonté ferme de voir l'histoire de Montréal et l'accès au fleuve célébrés par des legs durables, marquants.

2195 Le Belvédère du Chemin-qui-Marche, ce parc haut perché, devrait être relié au fleuve et aux terrains du 1000, de la Commune par une passerelle et intégré au Vieux-Port par une promenade attrayante. Les aménagements réalisés dans le Vieux-Port datent pour l'essentiel d'une vingtaine d'années. Pour mesurer l'ampleur du chemin parcouru depuis les années 70, il faut référer au mémoire écrit, que je vous ai transmis, qui dresse le portrait lugubre d'un Vieux-Montréal et d'un Vieux-Port extrêmement désolés. Si les gestes posés entre 1985 et 1992 étaient visionnaires à leur époque, leur limite se révèle aujourd'hui dans toute leur ampleur en raison de leur manque de cohérence avec les interventions menées par la Ville dans le Vieux-Montréal.

2205 La rue de la Commune est l'un des plus beaux fronts de mer d'Amérique. L'une des principales demandes du Conseil du patrimoine de Montréal est que ce front de fleuve, formé par la rue de la Commune et le Vieux-Port, soit soigneusement caractérisé et des mesures élaborées pour harmoniser vocation et stylistique. En raison des limites de propriété biscornues entre la Ville et le fédéral, les trottoirs face aux bâtiments de la rue de la Commune n'atteignent pas les 25 pieds suggérés par l'Association le Vieux-Port et ne permettent donc pas l'installation de cafés attrayants. Cette rue ressemble parfois plus à une voie de service qu'à la façade prestigieuse de Montréal.

2210 Plus encore. L'aménagement actuel du Vieux-Port crée une barrière lumineuse empêchant promeneurs et résidents du Vieux-Montréal de pleinement goûter les éléments

2215 dominants du paysage fluvial ou portuaire dont le Calder, le fort de l'île Sainte-Hélène, Habitat 67 et les bateaux amarrés devant la Cité du Havre. Ces éléments distinctifs de l'autre côté du fleuve et du port devraient être artistiquement mis en scène et en lumière, un peu à la manière dont les bâtiments remarquables du Vieux-Montréal l'ont été conjointement par la Ville et le ministère.

2220 Un port est un port en raison des activités portuaires. L'Association le Vieux-Port a demandé à juste titre que les activités portuaires restent bien vivantes. Il faut multiplier la présence de navires de croisière, remorqueurs, grands voiliers, navires de guerre, laquiers et autres bateaux de grande envergure.

2225 L'extrémité ouest du Vieux-Port est occupée par le silo numéro 5, un bâtiment exceptionnel, conçu pour résister à des déflagrations extrêmes. Ce bâtiment de béton et d'acier, objet d'admiration d'architectes célèbres pour l'adéquation entre forme et fonction, doit être mis en valeur de façon exemplaire. Les derniers étages de cet édifice surdimensionné offrent des vues extrêmement spectaculaires sur le fleuve, le Vieux-Montréal et le centre-ville. Il a tout le potentiel
2230 pour devenir l'équivalent du *Tate Museum* à Londres. À proximité de ce bâtiment fort du côté de l'autoroute Bonaventure devrait être installé un futur lieu de rassemblement pour autobus touristiques. Ce faisant, on offrirait un trajet alternatif pour découvrir ou traverser le Vieux-Montréal à pied.

2235 Le gouvernement fédéral doit participer aux festivités du 375^e anniversaire de Montréal de façon aussi exceptionnelle que le gouvernement Mulroney l'a fait par l'aménagement du Vieux-Port en 1992 et autres contributions. L'aménagement du Vieux-Port doit se faire non pas en fonction des critères usuels de la Société immobilière du Canada, à savoir maximiser la valeur des actifs, mais en fonction de l'optimisation des retombées économiques sur le Vieux-Montréal et sur
2240 l'ensemble de la région, comme en 1992. La mise en valeur à des fins publiques du silo numéro 5 doit faire partie de cet héritage.

2245 La deuxième partie de cette présentation consistera à traverser le Vieux-Montréal, une promenade qui prend moins de 30 minutes, si on marche d'un bon pas, ce qui m'arrive fréquemment quand je manque l'autobus 715. Le Vieux-Montréal n'est pas un quartier ordinaire,

c'est d'ailleurs une bénédiction pour Montréal et le Québec tout entier. Ce territoire n'est pas uniforme. Il est le résultat d'une évolution subtile qui a mis en scène de façon symbolique ses caractéristiques naturelles.

2250 Le Vieux-Montréal est une colline dont le sommet est essentiellement occupé par des institutions de pouvoir : l'Hôtel de Ville, le palais de justice, le Château Ramezay, le Séminaire des Sulpiciens, banques et institutions économiques du temps où Montréal concentrait un pouvoir économique formidable. Les fortifications dont celles du Champ-de-Mars ceinturaient cette colline, dominant des espaces ouverts, faciles à canonner, de vaincre l'adversaire.

2255 La variété des paysages et usages du Vieux-Montréal ne doit pas être vue et gérée de façon uniforme. Il faut des projets s'accordant avec la nature des sous-secteurs de ce quartier. Donc pas une vision uniforme partout mais des subtilités.

2260 Le Vieux-Montréal, notre quartier historique bien-aimé, a fait l'objet de travaux de très grande qualité, particulièrement depuis 1992, année de la première restauration du Champ-de-Mars, suivie par la création d'une série de bijoux urbains mettant histoire et patrimoine en valeur. Comme le Conseil du patrimoine le rappelait, ce travail exceptionnel d'acupuncture sur le domaine public doit se poursuivre avec la même rigueur.

2265 Je souhaiterais aussi une certaine mise en valeur de bâtiments modestes mais d'architecture rarissime dans le Vieux-Montréal, des maisons de type rural à deux versants. Une de ces maisons a été bordée récemment par un bâtiment d'architecture banale qui, de surcroît, est affublé d'un éclairage éblouissant qui incommode sûrement tout le voisinage. L'éclairage doit être – pour cette raison et pour permettre au plan en lumière de prendre toute sa valeur, l'éclairage du domaine public doit être contrôlé de façon rigoureuse.

2275 L'un des enjeux consensuels à la construction de bâtiments sur les terrains vacants. Jadis, ceux-ci étaient très nombreux. Leur nombre s'est grandement raréfié depuis deux décennies. Que se passera-t-il dans quinze ou vingt ans lorsqu'on voudra ériger quelque infrastructure collective de qualité dans ce quartier? Restera-t-il des lieux propices stratégiquement localisés? Regretterons-

nous aussi alors la présence de certains bâtiments médiocres ou mal localisés comme nous pouvons regretter l'architecture peu inspirée de plusieurs bâtiments des années 80?

2280 Parlant de bâtiments médiocres ou mal localisés, je voudrais exprimer mon désarroi quant
au Centre de recherche du CHUM, ce duo de bâtiments à l'architecture sans grand intérêt, qui
obstruent depuis l'arrivée cérémoniale est de Montréal la spectaculaire mise en scène du Vieux-
Montréal et du centre-ville qui prévalait jusqu'à tout récemment. Cette disposition évoquait
2285 l'organisation spatiale initiale du Vieux-Montréal alors que les fortifications de la Ville dominaient un
large espace formé par la rivière Saint-Martin et les marais adjacents. Le Champ-de-Mars,
principal vestige des fortifications de Montréal domine encore un espace largement ouvert menant
au métro Champ-de-Mars. D'ailleurs, plusieurs mémoires ont parlé de ce territoire.

2290 En conclusion. La présente consultation ne peut qu'être salutaire en mettant les enjeux du
Vieux-Montréal et du Vieux-Port sur la table et en suscitant des discussions éclairées entre une
foule d'acteurs connus et méconnus. Comme le Conseil du patrimoine, je crois que les frontières
avant et arrière du Vieux-Montréal sont déterminantes dans le devenir de ce territoire identitaire.
Si, par mon document écrit, j'espère avoir réussi à démontrer que les recommandations de
2295 l'Association le Vieux-Port sont toujours valides et ont participé significativement à l'effort massif
des Montréalais pour empêcher que le front de mer de la rue de la Commune soit coupé du fleuve
et oblitéré par la construction d'une nuée de bâtiments privatisés, j'espère par la promenade
virtuelle présentée aujourd'hui vous aura convaincus que le Vieux-Montréal et le Vieux-Port
méritent d'être dégustés à pied pour en saisir toute la richesse paysagère et patrimoniale.

2300 Ces deux territoires doivent dorénavant être perçus comme des lieux de vie parfaitement
intégrés à la vie quotidienne de tous les Montréalais, pas juste des résidents, tout en étant
appréciés et recherchés par les touristes. Un vaste travail d'acupuncture urbaine et d'intervention
plus significative est nécessaire pour appuyer une telle orientation. Cette transformation du cœur
patrimonial de Montréal et de sa relation avec le fleuve qui l'a fait naître en un joyau optimal
2305 demandera une collaboration étroite entre la Ville de Montréal, les gouvernements du Québec et
d'Ottawa. Merci de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

2310 Merci, Monsieur Chartier. Monsieur Bergeron?

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2315 Votre mémoire met de l'avant la grande diversité des activités du Vieux-Montréal, la
nécessité de préserver l'accessibilité aux rives du fleuve pour l'ensemble des Montréalais. La
commission a entendu aussi de nombreux intervenants, entre autres dans ses forums, qui
mettaient de l'avant la nécessité de créer dans le Vieux-Montréal un quartier vivant et animé,
doté de services de proximité, de la construction de logements pour augmenter le nombre de
résidents. Est-ce qu'à l'époque, votre comité s'est penché sur cet aspect de l'augmentation,
2320 par exemple, du nombre de résidents dans le Vieux-Montréal pour en encourager, par
exemple, l'animation, la vie utile d'un quartier animé?

M. DANIEL CHARTIER :

2325 Bien, l'enjeu à l'époque, c'était que le gouvernement fédéral voulait mettre des milliers
de logements dans le Vieux-Port et l'Association le Vieux-Port disait essentiellement : « Il s'agit
de réinvestir le Vieux-Montréal, de réhabiter le Vieux-Montréal ainsi que le Faubourg Québec
et le Faubourg des Récollets. » Et la transformation du Vieux-Port, désert qu'il était à l'époque,
un lieu que le gouvernement fédéral considérait inhabitable et inaccueillant sans le remplir de
2330 bâtiments, en un lieu qui aujourd'hui est fréquenté par sept millions de visiteurs je crois, a
vraiment entraîné une dynamique.

 Ce n'est pas simplement la transformation du Vieux-Port qui a fait que le Vieux-
Montréal et les quartiers adjacents soient réinvestis. Il y a aussi tout le travail dans le Vieux-
Montréal mais aussi la Cité du multimédia et le Quartier international.

2335 Mais tout ça ensemble a fait que là, il y a une dynamique qui s'est installée. La
question, je pense, c'est de savoir : est-ce qu'il faut remplir chaque trou? Puis comme je disais
un peu la fois de la présentation sur l'autoroute Bonaventure, le quartier Bonaventure, il ne

2340 s'agit pas d'uniformiser la Ville. À quelque part la Ville, c'est un assemblage de territoires
différents et il s'agit de garder la saveur des différents territoires et les bâtiments
disproportionnés ou minimes, mais c'est cette diversité-là qui est intéressante, pas une
unification, banalisation.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2345 Justement, en lien avec ça, la question qui me vient, c'est comment faire cohabiter la
fonction suggérée favorable au tourisme et la quiétude réclamée par les résidents?

M. DANIEL CHARTIER :

2350 Je finissais en disant : « Il faut que ce soit habité par l'ensemble des Montréalais. » C'est-
à-dire que si on regarde la partie ouest du Vieux-Montréal, il y a une dynamique fort différente de
celle de la partie est. Il y a une multitude de commerces – personnellement, je dépense à peu près
4 000 \$ dans ce coin-là par année en toutes sortes d'achats dont la restauration – mais c'est
2355 vraiment attrayant comme secteur. Et il y a aussi de l'habitation qui s'installe beaucoup. La partie
est, à un moment donné, il y a eu comme une surspécialisation en disant : « Bien là, nous, on fait
de l'événementiel ou autre » ce qui fait que les étages supérieurs de la Place Jacques-Cartier sont
vides, puis c'est désert autrement qu'à la période de pointe d'été où les commerçants des environs
font leur fric.

2360 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Chénard?

2365 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Justement, Place Jacques-Cartier et niveau de commercial autour de ça, avez-vous des pistes à suggérer? Et puis peut-être le Vieux-Port, les hypothèses évoquées de voir une offre commerciale complémentaire dans le Vieux-Port, quelles sont vos vues, disons?

2370 **M. DANIEL CHARTIER :**

2375 Bien, c'est ça. C'est une question d'animation. À un moment donné, il y a deux administrations différentes : le Vieux-Port ne veut pas d'animation et autres. Comment faire en sorte qu'il y ait une synergie entre les deux territoires? Je ne parle pas de remplir le Vieux-Port de toutes sortes de bâtiments et de constructions mais le Vieux-Port doit continuer son processus de transformation mais ça doit être fait dans une vision intégrée Ville, Vieux-Montréal et Vieux-Port.

2380 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Voyez-vous une façon d'amener le même genre de vitalité que ce qu'on voit à l'ouest? Est-ce qu'il y a des choses qui vous frappent comme des ingrédients?

2385 **M. DANIEL CHARTIER :** Non

LA PRÉSIDENTE :

2390 Moi, ce qui m'a frappé en lisant votre mémoire, c'est l'importance que vous accordez au caractère public d'une bonne partie du territoire front de mer. Comment vous pensez que le

2395 problème peut se poser actuellement de la privatisation vs l'appropriation par le public de toute
cette bande-là qui vous apparaissait – en tout cas, à lire votre document – qui apparaît clé
dans le développement? Vous avez mentionné deux cas. Vous avez mentionné Bota Bota et
vous avez mentionné le 1000, de la Commune. Mais d'une manière plus large, compte tenu de
la manière dont le problème pouvait se poser à l'époque, quand vous regardez comment on a
évolué maintenant avec la présence – tantôt, vous parliez de présence de commerces, on
parlait du développement du résidentiel – comment est-ce que vous voyez cette question-là de
l'appropriation ou du maintien du caractère public de cette bande-là par rapport à des
tentatives de privatisation dans les faits?

2400

M. DANIEL CHARTIER :

Bien, c'est surtout concernant le silo numéro 5, l'enjeu principal.

2405

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2410

M. DANIEL CHARTIER :

Ça, c'est un enjeu. Si le silo numéro 5 est privatisé, là c'est vraiment...

2415

LA PRÉSIDENTE :

On a un problème, d'après vous.

2420

M. DANIEL CHARTIER :

On a un problème majeur.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2425 **M. DANIEL CHARTIER :**

2430 Et ce qui est extraordinaire à Montréal par rapport au reste des vieux ports d'Amérique, c'est que peut-être en raison de notre lenteur à se développer, le fait d'avoir eu un creux qui a fait que le Vieux-Montréal n'a pas été détruit et que le Vieux-Port n'a pas été complètement saccagé mais fait en sorte que notre Vieux-Port a gardé sa pureté. C'est-à-dire, la ligne de la rue de la Commune en tant que front de mer, front de fleuve, est extraordinaire. Le Marché Bonsecours, la chapelle Bonsecours. Et face à ça, il y a un grand espace ouvert. Ça, c'est une dynamique unique. La manière de traiter cet espace public là, il y a toutes sortes de façons de traiter l'espace public. Entre autres, il y a tous les enjeux concernant le tramway un jour...

2435

LA PRÉSIDENTE :

Mais ce que je comprends, c'est que vous voulez que ça soit maintenu public.

2440 **M. DANIEL CHARTIER :**

2445 C'est essentiel. Ce que je disais, le processus de concertation, consultation-concertation-participation qui s'est tenu de 77 à 80 incluait aussi les gens comme la Chambre de commerce, l'Association des propriétaires du Vieux-Montréal, le Cours Le Royer, Sauvons Montréal, *World Ship Society*, Syndicat des initiatives du Vieux-Montréal, STOP. Ça fait qu'à quelque part, il y avait vraiment un bouillonnement d'idées et c'est encore valide essentiellement.

2450

C'est la manière de réinterpréter les enjeux. D'ailleurs, la consultation de 85 a réitéré à très peu de chose près les mêmes orientations. Sauf que les citoyens étaient encore plus virulents, ils voulaient encore moins de bâtiments qu'avant, parce que là, il y en a beaucoup qui voulaient même enlever les quais. La notion de respecter la forme générale des quais puis le caractère portuaire versus le caractère fluvial, c'est deux éléments différents mais la nature portuaire du port

2455 puis la nature fluviale du fleuve. Ça fait que c'est deux choses différentes, distinctes. À un moment donné, la nature des lieux, il faut saisir la nature intrinsèque, l'histoire, mais aussi la qualité des paysages des lieux.

LA PRÉSIDENTE :

2460 Bon, bien je pense qu'on va devoir s'arrêter là, Monsieur Chartier. Merci infiniment pour votre mémoire et puis les échanges de ce soir. Merci beaucoup.

M. DANIEL CHARTIER :

Merci.

2465 **LA PRÉSIDENTE :**

J'appelle maintenant monsieur Stephen Moore. Bonsoir, Monsieur Moore!

M. STEPHEN MOORE :

2470

Bonsoir! Je pense que je peux arranger tout le problème.

LA PRÉSIDENTE :

2475

Ah oui? Allez-y donc.

M. STEPHEN MOORE :

2480

1998 dans le Vieux-Port, ce n'était pas marchable, trop de monde. Beaucoup de monde. Beaucoup, beaucoup, beaucoup. C'était dangereux à marcher, même en bicycle, patins alignés, nomme-les, il y en avait trop. Amuseur public : moi, dans le Vieux-Port pour dix ans, douze ans. Moi, ma job, c'est amuser le monde. Ils ont enlevé les amuseurs publics dans le Vieux-Port, ils ont enlevé les vendeurs de bijoux, ils ont enlevé les caricatures.

2485 Tout ce monde-là garde le monde en place. Puis en même temps, quand ils travaillent, ils donnent tout le temps leur 100 % à travailler. Ils essaient le plus possible de mettre le monde de bonne humeur, heureux à cause le mois de juillet et le mois d'août, ils sont en vacances. Ils sont avec des familles, ils sont avec les parents.

2490 Si on parle des marchés publics, Marché Jean-Talon, Atwater, Mont-Royal, marché public Jacques-Cartier, quand un touriste arrive en ville, il dit : « Ah! On va aller au marché public Jacques-Cartier. » Ils ne savent pas c'est quoi un marché public le temps qu'ils arrivent là. Quand ils arrivent là puis qu'ils voient ça : « Wow! » C'est une affaire touristique familiale. Le marché Jean-Talon, c'est le contraire. Mont-Royal, Atwater, c'est pas pareil. Mais Jacques-Cartier, c'est familial autant que le Vieux-Port, on peut louer des bateaux, on peut louer des
2495 bicycles, on peut faire du patin aligné. On a les amuseurs publics, sculpture de ballons, caricature pour tout le monde, vendeur de bijoux pour les femmes, des peintres, tout.

2500 La différence entre moi puis le Cirque du Soleil, moi j'ai commencé en 82. J'avais le choix d'aller avec le Cirque du Soleil ou rester dans la rue. J'ai décidé de rester dans la rue. À cause que le Cirque du Soleil, qu'est-ce qu'ils font? Ils vendent des billets pour avoir des clients. Moi, je ne vends pas de billet. Je joue sur une scène. Moi, je joue dans la rue. Pour avoir du monde, eux autres, ils vendent des billets. Moi, je ne vends pas de billet. Moi, je vais avec ma bouche, je parle, j'ai du monologue, on parle au public, on essaie de les mettre de
2505 bonne humeur le plus possible.

2510 Je n'aime pas ça parler de mon chapeau parce que nous autres, à la fin du spectacle, d'habitude, on présente un chapeau pour que le monde donne qu'est-ce qu'ils veulent dans notre chapeau. Mais mon chapeau, quand il fait 30 degrés ou - 5 l'hiver, je vais tout le temps donner mon 100 % pour avoir un bon chapeau, pour avoir un bon spectacle. Des fois, il y a du monde qui sont engagés par des agents où ce que des fois, il fait trop chaud « Ouf! Pas besoin de jouer aussi fort que ça. Je suis payé d'avance, puis je vais présenter 20 minutes » ou quoi. Moi, je ne peux pas faire ça.

2515 On a du monde à travers le monde qui veut nous voir, autant que local, puis il y a du
monde qui revient nous voir à cause qu'on présente quelque chose de bon, autant
professionnel, international. La Ville de Montréal, astéure, pour un amuseur public avec les
permis, ils présentent une audition, puis il y a des juges en avant. Il y a trois juges. Moi, depuis
que je vois ça, qu'est-ce qui se passe sur la Place Jacques-Cartier, c'est pas fort. Ils envoient
2520 des musiciens qui jouent de la guitare, je ne veux pas dire qu'ils sont pas bons. La différence
entre un amuseur public puis un musicien, c'est qu'un musicien va jouer des chansons, puis
jouer des bonnes chansons.

2525 Un spectacle de rue, un amuseur public, il y a un début, un milieu, puis une fin. Puis
moi, mon spectacle, il dure – notre spectacle – il dure à peu près 35 minutes, 40. Dans 35-40
minutes, je suis capable de mettre 3-400 personnes alentour de moi sans vendre de billet,
juste avec la bouche, puis les garder là 45 minutes, 40 minutes. Moi, je trouve que je fais une
maudite bonne job.

2530 Là, cette année, on a un gros problème. Moi, j'ai travaillé sur la place Le Royer en
avant du kiosque de fleurs pour dix ans de temps. J'ai bien fait là. J'ai déménagé. J'étais en
bas de la côte sur la Commune, entre Saint-Paul et la Commune. Sur la Commune depuis huit
ans, il y a à peu près six ballounes alentour de moi, deux amuseurs, des chansonniers, des
vendeurs de bijoux. Moi, je calcule qu'on est à peu près douze, quinze sur ce spot-là de la
2535 Commune. Là, cette année, on va se faire tasser en cachette, dans le dos. On ne sera pas
tous informés. C'est par secret, des fois. Puis j'aime pas ben ça.

2540 Je me suis fait arrêter l'année passée le 4 juillet par la police. J'ai été en prison pour la
première fois de ma vie. J'ai trouvé ça très difficile. J'ai fait ça pour la Place Jacques-Cartier,
pour montrer mon cas. C'est comme il y avait une programmation à signer. La programmation,
la Ville, ce qu'elle faisait, c'était il faut qu'on appelle le matin pour réserver nos places. Comme
j'ai dit tout à l'heure, à 30 degrés, moi, je suis là. À -5 l'hiver, je suis là. À -30, je serais pas là
mais à -5, je vais être là.

2545 Mais le pire, la nouvelle programmation, il n'y a plus personne qui veut jouer à midi jusqu'à 5 h. Ils veulent juste jouer pour les couchers de soleil, les meilleures heures. C'est-à-dire, les enfants en vacances l'été, ils sont là de midi jusqu'à 10 h le soir, peut-être. Mais entre midi puis 6 h, il n'y a pas d'amuseur public là, il n'y a pas de chansonnier. Ils veulent jouer juste pour les meilleures heures. C'est entre 6 h et 10 h. Les feux d'artifice arrivent, tout le monde
2550 veut jouer en même temps. Ce n'est pas correct. Ce n'est vraiment pas correct laisser les touristes de même. S'il n'y a personne qui joue le jour, les touristes ne restent pas en place, ils vont partir, ils vont s'en aller ailleurs puis ils vont trouver ça plate, ils ne reviendront plus.

2555 Puis c'est vrai qu'on a un problème entre le kiosque de fleurs cette année, avec le kiosque de fruits. Il y a deux *spots*, un à peu près, je dirais, peut-être qui est à quinze mètres qu'il va y avoir des amuseurs publics sur Le Royer, puis les chansonniers, c'est Nelson. Ça se peut qu'ils jouent en même temps. Ça, ça va faire bien des problèmes pour tout le monde, autant que les vendeurs de fleurs. Puis en même temps, ils vont mettre un chapiteau sur le spot Nelson pour tout l'été. Ce n'est pas un gros chapiteau, c'est pour garder de l'ombre pour
2560 les chansonniers qui vont être là ou s'il mouille, oui. Mais sur la Place Jacques-Cartier, ça fait vraiment pas beau, un chapiteau là, tout l'été. C'est vraiment pas beau.

Puis moi, je fais ça depuis 82. Moi, ma job, comme Dr Smith, il me l'a dit, il travaille pour l'Hôpital St. Mary, il dit : « Toi, t'es un spectacle, t'es pas juste un spectacle, t'es un
2565 remède au public. Tu rends le monde avec un gros sourire, tu les mets de bonne humeur. Ils oublient leurs problèmes pour une journée à cause qu'ils t'ont vu en spectacle. » On est des remèdes. Puis ça arrive souvent que le monde me donne des bons compliments.

LA PRÉSIDENTE :

2570 Mais ça serait quoi vos recommandations, Monsieur Moore? Comment vous pensez qu'on pourrait améliorer la situation que vous êtes en train de décrire?

M. STEPHEN MOORE :

2575

Premièrement, la ruelle Saint-Amable, où est-ce qu'il y a des peintres, c'est vrai, c'est une ruelle bien importante pour nous autres. C'est une ruelle, c'est que le monde, ils connaissent la ruelle, ça fait longtemps. Ils vont se faire tasser à cause de la construction qui va arriver là peut-être cet été. Ils vont se faire peut-être placer sur notre *spot* de la Commune. Mais les douze, quinze qui jouent là, ils vont se faire tasser sur un autre *spot* qu'on va être tous pognés sur le même *spot*, où est-ce qu'on va se chicaner peut-être. Mais sur la Place Jacques-Cartier, je suis sûr qu'il y a d'autres *spots* côté nord de Saint-Paul, on peut mettre des peintres là, on peut mettre au moins cinq là. Moi, j'en vois des *spots* un peu partout où ce qu'on peut mettre d'autres peintres.

2580

2585

LA PRÉSIDENTE :

Pourquoi pas dans le Vieux-Port? Expliquez-moi pourquoi vous n'allez pas dans le Vieux-Port?

2590

M. STEPHEN MOORE :

Bien, O.K., je ne veux pas être méchant, mais le SDC, je pense qu'ils ont commencé dans les années je sais pas quand est-ce, 98, ils ont commencé avec le Vieux-Port, avant de venir à Montréal. Ils ont tassé, je pense, les amuseurs publics. Je pense qu'ils ont dit : « Regarde, à la place d'avoir des amuseurs publics puis tout ça, on va engager des élèves de cirque. » Mais les élèves de cirque, c'est comme le Cirque du Soleil, ils jouent sur une scène, ils mettent de la musique puis ils n'ont pas de monologue. Jusqu'à tant que la musique finisse, le monde part à applaudir. Nous autres, on est des amateurs. Dans le Vieux-Port, j'aimerais ça retourner dans le Vieux-Port.

2595

2600

LA PRÉSIDENTE :

Oui?

2605

M. STEPHEN MOORE :

Mais je pense qu'ils ne veulent plus avoir d'amuseurs publics, ils ne veulent plus avoir de peintres là, ils ne veulent pas avoir de caricatures, peut-être.

2610

LA PRÉSIDENTE :

Puis, savez-vous pourquoi?

2615

M. STEPHEN MOORE :

Je suis pas sûr, mais il y a une place où ce que c'est un *boardwalk* qui est là – on appelle un *boardwalk* en anglais – où ce que le monde va marcher bord en bord du Vieux-Port. Les peintres étaient là avant, puis en arrière de ça, il y a comme une petite place où ce qu'il y a des kiosques qui vendent des T-shirts, des bijoux aussi, des faux tattoos, je ne suis pas sûr si c'est eux autres qui ont fait la plainte, puis ils louent des kiosques eux autres pour l'été. Ça se peut qu'eux autres ont fait la plainte pour dire : « Hey, les toiles, les vendeurs de bijoux ou quoi, ils cachent la vue de nous autres, puis nous autres, on paye pour être là. » Nous autres, on paye juste le permis pour être là. C'est-à-dire, ça se peut qu'ils payent plus cher pour être là, puis nous autres, on achète juste le permis pour l'année pour être là. Ça se peut que c'est ça.

2620

2625

LA PRÉSIDENTE :

Attendez. Si je vous comprends bien au fond, si vous aviez la possibilité d'aller dans le Vieux – là, vous trouvez qu'il y a trop de monde sur la Place Jacques-Cartier, mais si vous aviez la possibilité d'aller dans le Vieux-Port, ça pourrait être un endroit qui vous apparaîtrait adéquat pour pratiquer votre art?

2630

M. STEPHEN MOORE :

Oui. C'est pas ma meilleure place. C'est sûr que j'ai joué là longtemps, oui. J'aimerais ça, oui, mais c'est pas la meilleure place à jouer. Parce que la Place Jacques-Cartier, c'est – je

2635

2640 ne veux pas dire ça – mais Jacques-Cartier, c'est là où ce qu'il y a le plus de terrasses. Si on
calculé plus de terrasses, c'est là que le monde a plus d'argent. Dans le Vieux-Port, il y a du
roller blade, des bicycles, ils sont en short, walkman, ils n'ont pas trop de sous sur eux autres.
J'aime pas ça parler de l'argent. Moi, mon spectacle, c'est tout le temps le plaisir de le faire,
2645 mais l'argent vient après. Mais si on fait de quoi de bon, c'est eux autres qui vont décider
comment qu'on vaut. Il y en a qui vont me donner 20 \$, il y en a qui vont me donner 1 \$, puis il
y en a qui ont même pas d'argent, ils me donnent juste la main. Moi, donner la main, ça fait
2645 mon affaire.

LA PRÉSIDENTE :

2650 Mais est-ce que je comprends bien votre intervention en pensant que si on trouvait plus
d'endroits – évidemment, il va y en avoir des meilleurs que d'autres – mais dans la mesure où on
aurait plus d'endroits où les artistes, les amuseurs publics pourraient pratiquer leur art, déjà, ça
permettrait de décompresser, d'une part; puis s'il y avait une rotation des permis, bien là, ça
pourrait être assez – la perspective d'avoir chacun votre tour finalement pourrait créer une
2655 programmation égalitaire où chacun a sa chance.

2660 Est-ce qu'on peut envisager quelque chose qui ressemblerait à ça pour permettre de
conserver l'animation dans le Vieux-Montréal, puis même éventuellement l'extensionner là où les
gens se déplacent aussi, c'est-à-dire dans le Vieux-Port, puis faire en sorte que vous puissiez
gagner votre vie convenablement, puis qu'on est quelque chose de qualité aussi, une animation de
2660 qualité qui soit offerte ? Est-ce que c'est quelque chose comme ça que vous voulez nous dire?

M. STEPHEN MOORE :

2665 Ça serait l'fun...

LA PRÉSIDENTE :

Ou si ce n'est pas ça, dites-moi votre message.

M. STEPHEN MOORE :

2670

Madame, moi, je ne veux pas de garantie mais à 95 %, si on mettrait des vendeurs de bijoux ou les caricatures dans le Vieux-Port, les amuseurs publics, ça serait comme dans les bonnes années : c'était pas marchable.

2675

LA PRÉSIDENTE :

Pas marchable.

M. STEPHEN MOORE :

2680

Oui. Plein de monde. Puis aujourd'hui, il y a un problème. La Ville, avec les auditions qu'ils donnent, l'année passée, ils ont donné 148 permis pour venir jouer dans le vieux Jacques-Cartier, si tu veux. Là-dedans, il y en a peut-être 18 qui sont venus dans tout l'été, 18 à 20. Ça veut dire, si le gars donne son nom au téléphone puis il vient pas, moi je ne peux pas jouer là, parce qu'il est supposé d'avoir quelqu'un à telle heure.

2685

LA PRÉSIDENTE :

Ça, vous l'avez dit.

2690

M. STEPHEN MOORE :

Oui. Puis là, qu'est-ce qui arrive, le monde passe, il n'y pas de spectacle. 40 minutes pas de spectacle, le monde reste pas là.

2695

LA PRÉSIDENTE :

Il faudrait qu'il y ait une surveillance des gens, qu'on puisse constater s'ils utilisent le permis qu'ils ont obtenu et non pas qu'on se retrouve devant un vide.

2700 **M. STEPHEN MOORE :**

Oui. Mais oubliez pas, oubliez pas, la journée commence à 11 h, tout le monde monte leur table à 11 h. On arrive là avant que les touristes arrivent. Il faut qu'on soit prêt. Si on arrive à 6 h le soir, les touristes arrivent : « Hey! Moi, j'arrive. » Mais là, on est là depuis midi. On
2705 fonctionne de même depuis des années.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

Juste une question complémentaire. Au forum, vous êtes venu nous en parler également.
2710 Ce que je reçois, c'est qu'il y a un malaise sur la compréhension de ce que vous voulez exprimer comme activité publique. Puis la dame, par exemple, qui fait la sculpture des ballons, tout ça, qui est venue aussi nous présenter, disons, ses représentations lors des forums. Est-ce qu'il y a une table, par exemple, qui regrouperait les artistes qui expriment votre art? Est-ce qu'il y a une table où vous pouvez justement faire valoir vos revendications avec ceux qui, par exemple, gèrent?
2715 Vous nous avez dit qu'il y avait maintenant des entrevues, des auditions pour être capable de sélectionner les personnes.

M. STEPHEN MOORE :

2720 Oui.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

Vous semblez nous dire aussi que le nombre d'heures qui est alloué ne permet pas
2725 justement l'exercice adéquat de votre art ou l'emplacement. Est-ce qu'il y a une table où vous pouvez discuter de ces choses-là avec les représentants...

LA PRÉSIDENTE :

2730 L'équivalent d'un comité paritaire?

M. STEPHEN MOORE :

Oui, on en a un. Il y a un jeune homme qui nous représente comme amuseur public, pour nous, c'est sûr.

2735

LA PRÉSIDENTE :

Au comité paritaire dont monsieur Gobeil parlait?

2740

M. STEPHEN MOORE :

Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

2745

Même comité paritaire.

M. STEPHEN MOORE :

2750

Bien, je sais pas si c'est le même mais je sais qu'il s'appelle monsieur Demers. Il se présente avec monsieur Demers dans ce temps-ci. Puis entre ces deux-là, ils se parlent mais monsieur Demers promet des affaires, lui, puis lui, il nous appelle pas, puis c'est tout comme ça. Moi, c'est à cause de ça que je suis ici à soir. Moi, je suis ici pour défendre la Place Jacques-Cartier, t'sais, pour les mettre – autant que le Vieux-Port – pour les mettre vivants de 11 h le matin jusqu'à... Moi, je me rappelle, je parlais de là, des fois, à 2 h du matin. Les *waitress*, elles rentraient les tables. Ça finissait à 2-3 h du matin. *Asteure*, c'est comme 11 h, c'est fini.

2755

LA PRÉSIDENTE :

2760 Je pense que même le document de la Ville le reconnaît. Il y a un nœud là, il y a un problème qu'il faut essayer de regarder sous tous ses angles, puis voir comment est-ce qu'on passe au travers. Mais je pense qu'on a compris ce soir ce que vous évoquez comme problème.

M. STEPHEN MOORE :

2765 Oui. Puis même la Ville a fait une erreur l'année passée. Ils ont arrêté les amuseurs publics autant que les sculpteurs de ballons à 9 h le soir. D'habitude à 9 h le soir, le monde commence la veillée, des fois. Puis en même temps, on se fait aussi agresser par les inspecteurs, en voulant dire, il y en a une couple, ils sont là. Si on finit à 9 h, bien, on reste sur
2770 place pour parler avec du monde, puis ils ont donné des avertissements : « T'es supposé de t'en aller quand tu travailles plus ici. » Wow! On a ces papiers-là comme preuve où ce que le gars, il finit à 9 h, puis le monde lui parlait : « Ton spectacle était bon », son stock était paqueté. « Hey! T'es supposé de t'en aller. Je vais te donner un avertissement. » Billet. « Prochaine fois, c'est une amende. » On peut même pas rester sur la place. Ils nous envoient
2775 de même, les inspecteurs.

LA PRÉSIDENTE :

2780 Bon, bien, écoutez, on va essayer de regarder ça de notre côté. On vous remercie d'être venu nous en parler.

M. STEPHEN MOORE :

Ça m'a fait plaisir.

2785 **LA PRÉSIDENTE :**

Et puis on va espérer que les choses vont s'améliorer pour l'année prochaine, la prochaine saison en tout cas.

2790 **M. STEPHEN MOORE :**

Le plus possible.

2795 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup d'être venu. Merci.

2800 **M. STEPHEN MOORE :**

Ça m'a fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

2805 Il nous reste un intervenant ce soir, monsieur Kevin Grégoire. Merci, Monsieur Kevin Grégoire, d'être resté jusqu'à 10 h.

M. KEVIN GRÉGOIRE :

Je vous en prie.

2810

LA PRÉSIDENTE :

Ça nous fait plaisir de vous accueillir.

M. KEVIN GRÉGOIRE :

2815

Merci. Merci à vous. L'ADUQ regrette de ne pas être en mesure de pouvoir fournir un support visuel qui accompagne le mémoire qu'elle dépose. Elle a déposé la version définitive un peu tard aujourd'hui et là, je suis présent pour éventuellement répondre à certaines questions que vous auriez eues à la lecture de la première version du rapport.

2820

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Est-ce que vous voulez faire certains ajustements avant qu'on vous pose des questions? Ou compte tenu qu'on n'a pas la dernière version – mais c'est comme vous voulez. Nous, on est prêt à vous poser des questions sur ce qu'on a reçu.

2825

M. KEVIN GRÉGOIRE :

Oui, si vous voulez, je fais un petit ajustement. L'introduction ne change pas. Après ça, « Tourisme et milieu de vie et l'identité », donc encore une fois, on amène le concept d'une comparaison avec un village, un parc d'attraction. Ce n'est pas une comparaison critique mais c'est plus histoire de questionner la morphologie globale de tout le Vieux-Montréal tel qu'elle est actuellement, à savoir qu'elle se relie à un parc avec des espaces un peu plus vastes, qui est le Vieux-Port, qui est beaucoup plus animé.

2830

2835

Elle doit supporter la cohabitation d'animation, la vie de quartier et des commerces, une cohabitation qui doit se faire de manière harmonieuse, à la manière de ce modèle qu'on connaît qui est le parc d'attraction. C'est une manière de penser un petit peu à côté de la boîte, sortir un petit peu des problématiques locales pour essayer de le reformuler d'une autre manière pour inviter la réflexion d'une manière un peu plus globale et essayer d'amener de nouvelles pistes. Évidemment, c'est un constat qui parle de la fracture qui existe au nord, qui est résiduelle de ce grand projet de recouvrement de l'autoroute qui n'a pas encore pris forme. Voilà.

2840

2845 On cite aussi quelques exemples de « montréalité » qui pourraient être utilisés ici
comme des sources d'inspiration, puis on fait un état de lieu des réaménagements jalons qui
ont eu lieu ces dernières années, des réaménagements positifs, des réaménagements qui sont
situés – comme la rue de la Commune, la rue McGill – qui sont des réussites. On cite en quoi
c'est des réussites et en quoi on pourrait s'en inspirer pour le reste du quartier. Donc voilà.

2850 Aussi, on identifie une faiblesse, le manque de percolation de la trame un peu plus
serrée du Vieux-Montréal qui est, en fait, sa signature. Et voilà.

2855 En conclusion, on fait des suggestions larges, des propositions d'innovations qui se
ramènent aux différents dossiers qui sont sur la scène montréalaise et voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2860 Moi j'ai une première question à vous poser, puis ensuite, mes collègues sont très, très
prêts à vous poser des questions. J'ai été un peu surprise que vous nous fassiez cette
analogie d'un parc d'attraction avec un quartier historique à côté. Pourquoi pas l'inverse?
Pourquoi pas un quartier historique avec un parc d'attraction à côté? Pourquoi vous avez choisi
comme de mettre l'emphase sur le parc d'attraction au lieu de la mettre sur le quartier
historique?

2865

M. KEVIN GRÉGOIRE :

2870 Sur le quartier historique. Le parc d'attraction, c'est juste une image qui reprend des
codes et la plupart des parcs d'attraction se sont construits sur le modèle des quartiers
historiques, des quartiers qui invitent à la flânerie, qui invitent à la percolation de l'espace, qui
sont des espaces marchables. Et au fond, que je prenne comme modèle – en fait, ce n'est pas
vraiment – c'est comme une comparaison. On fait un aller-retour entre les deux pour identifier
des qualités et des défauts et essayer de questionner autrement ces qualités et ces défauts.
C'est simplement un jeu d'introduction pour essayer de placer la réflexion à un autre niveau.

2875 **LA PRÉSIDENTE :**

2880 Mais il n'y a pas de caractère symbolique que vous faites ressortir, qui est directement lié à ce qui se passe dans le Vieux-Montréal? Au fond, ce que je veux savoir, c'est est-ce que pour vous, le Vieux-Montréal, c'est d'abord un parc d'attraction, c'est-à-dire le Vieux-Port auquel finalement se greffe un quartier historique ou l'inverse?

M. KEVIN GRÉGOIRE :

2885 À vrai dire, on ne veut pas tirer une conclusion de ça. On ne veut pas donner une direction à notre mémoire qui donnerait plus de force au Vieux-Port ou qui donnerait plus de force au Vieux-Montréal. Tout ce qu'on préfère dire, c'est qu'il y a une faiblesse dans ce modèle qui semble être celle d'un manque de vie de quartier et qui nous permet de faire cette analogie. Mais on veut surtout permettre aux quartiers riverains de ce village de parc d'attraction de venir se réapproprier ce village historique et de venir le faire vivre d'une manière
2890 autre, de le faire vivre de manière quotidienne.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Bergeron?

2895 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

Je suis peut-être un peu plus familier de votre vocabulaire par ma formation, mais donc vous traitez de toute la question des interfaces, autant de la rue de la Commune, autant de la
2900 rue Saint-Antoine et tout. Puis dans votre projet de mémoire, à la page 3, vous nous dites :

« En effet, entre les rues McGill et Saint-Urbain, la hauteur de l'encadrement bâti est renforcée par le creux topographique et une mauvaise exposition fond de Saint-Antoine – de la rue Saint-Antoine – une rue peu pratiquée. »

2905 Donc c'est toute la question, par exemple, de l'aménagement des façades aveugles du Palais des Congrès...

M. KEVIN GRÉGOIRE :

2910 Voilà.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2915 ... puis de l'incertitude quant à ce qui va se passer plus à l'est que vous voulez soulever. Puis aussi, naturellement, l'édifice de *La Presse* qui est un bâtiment neutre sur la rue et tout ça, donc en face de ceux qui vendent des instruments de musique. Donc il y a une préoccupation aussi à cet endroit-là de venir renforcer.

2920 Parce que ce que j'aimais, c'est que vous êtes l'Association du design urbain, puis j'aimerais vous entendre justement sur comment votre association, disons, réagirait si elle avait le mandat de nous faire des recommandations quant à l'aménagement de ces fameuses interfaces-là.

2925 Là, je viens de parler de la rue Saint-Antoine, on peut parler de la rue de la Commune, on peut parler de la rue Saint-Denis aussi, où on voit avec l'édifice qui vient d'être construit du centre hospitalier, comment son rapport à la rue est différent, comment on veut raccorder la rue Saint-Denis, la rue Sanguinet. Donc c'est tous ces petits éléments-là sur lesquels j'aurais aimé vous entendre.

2930 **M. KEVIN GRÉGOIRE :**

2935 Intéressant. L'analogie du parc d'attraction, c'était aussi la manière de poser la déconnexion évidente qu'il existe au nord du quartier et même à l'endroit où la topologie est complète, où les bâtiments se tiennent d'un côté et de l'autre de la rue, même sur le couple Viger et Saint-Antoine. Il existe à cet endroit-là un effet de longueur. On ne peut plus traverser à l'intérieur des bâtiments. Le Palais des Congrès en cela a quelques qualités puisqu'on peut le pratiquer au rez-de-chaussée, il y a un accès direct mais tout de même, l'effet « barrière à

passer » existe encore à cet endroit-là. Et du coup, c'est clair qu'on propose ça parce qu'on dit qu'il y a un lien à faire avec le nord, que le Vieux-Montréal est à relier avec le nord de la ville. Après, c'est les projets d'idéation qui viendront implémenter ce lien, comment le faire.

On ne veut pas pousser dans une direction parce qu'on pense que c'est la problématique de chaque projet qui va devoir définir comment est-ce qu'on peut relier le lien nord-sud à cet endroit-là. Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Chénard?

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Vous invoquez dans votre mémoire des commerces : *Bagel St-Viateur*, *Schwartz's* sur Saint-Laurent et *La Banquise*, je pense sur Rachel, comme étant d'abord un besoin local, puis c'est devenu des locomotives commerciales identitaires. Comment vous pouvez utiliser ça par rapport au Vieux-Montréal? Quelle piste? Est-ce que vous pouvez élaborer un petit peu sur ça?

M. KEVIN GRÉGOIRE :

Oui, oui, tout à fait. On pense particulièrement au Faubourg des Récollets ou au Faubourg Québec qui sont devenus, au fil de leurs rénovations et des projets qui y sont actuellement, des bassins de population. On pense aussi au secteur plus à l'ouest de McGill, qui pour l'instant est réservé à des stationnements, stationnements qui encore reviennent à l'analogie, mais tout ce secteur à l'ouest de McGill est aussi intéressant parce qu'il va être en travaux bientôt et il va accueillir des résidences. Et nous, ce qu'on voudrait, c'est qu'il y ait cette notion de pouvoir générer à l'intérieur du Vieux-Montréal une identité communautaire que ces quartiers résidentiels viendraient s'approprier. Est-ce que ça répond à la question?

LA PRÉSIDENTE :

2970 Et est-ce que cette identité communautaire – moi, je reviens à ce que vous avez inscrit dans votre mémoire :

« Avec un peu d'imagination, le modèle de la ville ludique et récréative peut-il nous orienter vers des pistes d'amélioration? »

2975 Ça m'apparaît une phrase-clé.

M. KEVIN GRÉGOIRE :

2980 Ça, c'est une phrase qui est partie de la version finale parce que c'est une phrase qui indique trop le côté ludique de la ville et nous, ce qu'on veut, c'est créer du sens à partir des communautés et...

LA PRÉSIDENTE :

2985 Donc ça, vous l'avez enlevé.

M. KEVIN GRÉGOIRE :

Oui. Ça, on l'a enlevé.

2990

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

M. KEVIN GRÉGOIRE :

2995

Vous êtes contente?

LA PRÉSIDENTE :

3000

D'accord. Alors pour la remplacer par quoi?

M. KEVIN GRÉGOIRE :

3005

Très bonne question. Cette phrase-là, elle est dans la partie...

LA PRÉSIDENTE :

3010

C'est à la page 2 quelque part, au cinquième paragraphe du début. Non, mais ce que je veux dire, je veux juste comprendre le sens de l'exercice que vous allez nous proposer. Moi, cette phrase-là m'apparaissait indiquer le sens de l'exercice que vous proposiez dans la suite de votre mémoire.

M. KEVIN GRÉGOIRE :

3015

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3020

Mais là, vous me dites que vous l'avez enlevée. Et là, la direction que vous indiquez ou l'exercice que vous voulez faire avec nous, au niveau de la création du sens, comme vous dites, ce serait plus sur la base des communautés.

M. KEVIN GRÉGOIRE :

Oui, voilà. Alors cette phrase, elle est remplacée par :

3025

« Comment faire cohabiter un génie du lieu affirmé et la vocation de rentabilité maximale avec un milieu de vie? Ce modèle critique laisse-t-il une place confortable aux résidents et à la vie de quartier? Ce qui manque réellement à l'immersion du Vieux-Montréal, ne serait-ce pas des ménages montréalais? »

3030

LA PRÉSIDENTE :

Bon, d'accord. Bon, bien là, on vient de changer de thème.

3035

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

Je trouve ça intéressant parce que dans votre projet de mémoire, dans une de vos premières recommandations à « Conclusion » – je pense que c'était la troisième – on dit :

3040

« L'Association ne retient pas la notion de conflit entre les vocations résidentielle et touristique comme pertinente dans le cas du Vieux-Montréal et appuie plutôt l'idée d'un soutien à l'offre de service local générant une vie de quartier, source d'identité. »

3045

On a beaucoup entendu, disons, des représentants des résidents qui nous disent : « Bien, il faut atténuer certains inconvénients, trop de bars, trop de bruits, trop de toutes sortes de choses » puis au même moment, on entend énormément de gens nous dire : « Le Vieux-Montréal appartient à l'ensemble des Montréalais et on doit favoriser l'offre touristique, améliorer l'affichage. » Il y a une panoplie de suggestions qui nous sont faites pour améliorer, disons, le fait historique du Vieux-Montréal, ses différentes couches, disons, historiques et tout ça. Puis vous, vous nous dites : « Il n'y a pas de conflit entre les deux. » Alors j'aimerais ça que vous nous parliez un peu de ça.

3050

M. KEVIN GRÉGOIRE :

3055 On confirme qu'il y a un tiraillement dans certaines zones et ces zones-là sont critiques
parce qu'elles focalisent l'attrait touristique. Mais repercoler l'attrait touristique dans l'ensemble
de la trame, ça c'est une priorité selon nous qui permettrait de faire cohabiter à la fois la
flânerie quotidienne et la flânerie touristique. C'est-à-dire que si on étend les grands gestes de
réaménagement que sont la Place Jacques-Cartier à la trame qu'il y a autour, pour l'instant, ça
3060 fonctionne partiellement, ça fonctionne très bien. On arrive, à partir de la Place Jacques-
Cartier, à aller chercher d'autres ambiances autour. C'est le mouvement qu'on veut
encourager. C'est faire de l'aménagement de la trame secondaire et des petites rues aussi une
priorité pour inviter à la flânerie et multiplier les itinéraires dans le Vieux-Montréal.

3065 **LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez, on va vous lire avec beaucoup d'intérêt. Ce n'est pas la première fois. Vous
étiez venu présenter un mémoire aussi quand on a travaillé sur le projet de Griffintown.

3070 **M. KEVIN GRÉGOIRE :**

Oui, oui, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

3075 Alors on a bien hâte de vous lire.

M. KEVIN GRÉGOIRE :

3080 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci d'être venus. Alors merci à tout le monde. On va s'arrêter ici ce soir. On recommence demain à 1 h de l'après-midi.

3085

FIN DE LA SÉANCE

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

3090

Et, j'ai signé :

3095

LOUISE PHILIBERT, s.o.